

Montaudin



Bulletin Municipal
n°113
Juillet 2025

Sommaire

Mot du Maire	3 - 4
Commémoration du 08 mai	4
État civil	5



Vie municipale

Vœux de la municipalité	6
Repas communal	7
Nécrologie : Mme FOUILLEUL Paulette	8
Médiathèque	9
EHPAD « Eugène Marie »	10 - 11
École publique « Auguste LÉCUYER »	12 - 13
Petit zoom sur 1 professionnel de la commune	14
Recensement citoyen	15



Vie associative

APE école publique « Auguste Lécuyer »	16
Association des jeunes de Montaudin	17
Ecoles Sacré Cœur et Sainte-Marguerite et APEL-OGEC des écoles privées	18 - 19
ASC Landivy – section foot jeunes	20
LM Football Club - Les Virades de l'Espoir	21
Bocage Cycliste Mayennais	22 - 23
Bénévoles du portage de repas à domicile	23
Club de l'Espoir	24 - 25
ADMR	26
La Maison des Aidants	27



Environnement

Carte d'accès en déchèterie	28
-----------------------------	----



Le Bocage Mayennais

Info du Courrier de la Mayenne	29
Maison des Initiatives Jeunesse (MIJ)	30 - 31
France Services de LANDIVY	32



Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal	33 à 41
--	---------

Travaux d'assainissement	42
--------------------------	----



Infos pratiques	43 à 47
-----------------	---------



LE MOT DU MAIRE

L'année scolaire vient de se terminer et laisse place à l'été. C'est avec grand plaisir que nous accueillons ces belles journées avec un soleil radieux et une certaine douceur de vivre même si les très fortes chaleurs nous ont tous surpris.

Place maintenant aux divertissements et aux vacances, pour le plus grand bien de tous.

Les comptes administratifs 2024 et les budgets 2025 de la commune, du service assainissement collectif et du Lotissement des Lilas ont été votés en séance du conseil municipal le 11 mars 2025. Vous retrouverez leurs résultats financiers dans la rubrique « comptes-rendus des réunions de conseil municipal ». Pour le budget communal, les charges de fonctionnement sont maîtrisées, la collectivité dégage un excédent de fonctionnement qui lui permet de conduire des projets d'investissement. Les critères financiers sont bons.

Les travaux de réseaux d'eaux pluviales sont achevés au Parc, reste la réfection de la voirie. Je remercie les riverains pour leur patience et leur compréhension durant cette période de travaux. La réfection d'une partie du réseau d'assainissement « Rue de la Rabine » et « Rue du Stade » est terminée. A l'occasion de ces travaux, une amélioration du réseau d'eaux pluviales a été réalisée.

Le hangar situé près de la Résidence des Pommiers a été restauré. Un bardage a été réalisé par notre agent technique épaulé par Romain LAIGRE, maçon. Des travaux de couverture avec pose de gouttières ont également été réalisés par l'entreprise BÉCHÉ.

Un règlement du cimetière a été récemment validé par le Conseil Municipal, il est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune. Un site cinéraire comprenant un puits de dispersion des cendres et un colombarium est en place. Une réflexion est engagée par les élus pour son aménagement paysager.

Après une consultation réalisée près de 3 entreprises, des travaux de couverture seront effectués à la supérette par l'entreprise HENRY de Fougerolles du Plessis et à l'immeuble communal « Place de la Mairie » par l'entreprise BÉCHÉ de St Denis de Gastines.

La cuisine centrale de la commune, mise en service en 2002, commence à présenter des dysfonctionnements : certains équipements de cuisine sont vétustes et peu ergonomiques, le local réserve et les vestiaires ont besoin d'être rafraîchis, les bas de portes et les bas d'hublot des portes doivent être remplacés, un ravalement des façades est également nécessaire. De plus, dans le cadre de l'acquisition de nouveaux matériels, il est nécessaire de renforcer l'armoire électrique de la zone production.

La cuisine centrale municipale qui élabore plus de 53 000 repas par an a besoin de moderniser cet équipement. Pour ce projet qui se chiffre à 97 717 € HT, la commune percevra une subvention du « Contrat Régional Pays de la Loire 2026 » pour un montant de 68 402 €.

Pour le projet d'aménagement d'un city-stade au plan d'eau, des subventions ont été sollicitées près de la Préfecture, de l'Agence Nationale du Sport et de la CAF. Nous sommes toujours en attente de leurs décisions.

Le site internet de la commune est maintenant ouvert. Vous pouvez le consulter sur : <https://www.montaudin53.fr>.

De nombreuses associations animent la commune. Au nom du Conseil Municipal, j'adresse tout mon soutien à ces bénévoles qui contribuent aux animations de notre village.

Pour sa première grande manifestation, l'association des jeunes a rassemblé le 22 février dernier, plus de 400 personnes dans la salle des fêtes de Montaudin. Une belle récompense pour ces jeunes organisateurs et une grande satisfaction pour les participants.

Une importante manifestation organisée par l'association « May'normande » s'est déroulée chez Mickaël TRIGUEL au Mesnil Richard. Cette manifestation visant à promouvoir l'élevage et la race normande auprès des jeunes a rassemblé plus de 500 personnes mettant en avant le savoir-faire des éleveurs.

La CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole) a fêté ses 45 ans d'existence. Cette structure est devenue au fil des années un outil économique incontournable pour les agriculteurs. Elle permet de maîtriser les coûts de mécanisation dans les exploitations agricoles de la commune et de ses environs. La CUMA qui emploie 5 salariés comprenant une bonne centaine d'adhérents est un acteur économique important sur notre territoire.

Je remercie les bénévoles qui accompagnent les enfants de l'école privée au restaurant scolaire.

Je remercie également les personnes qui réalisent le portage des repas à domicile, c'est un service important et très apprécié de nos usagers.

Afin de maintenir les espaces publics propres, un petit groupe de personnes vient épauler le service technique pour enlever les mauvaises herbes, merci à eux.

Les commerçants jouent un rôle déterminant pour l'attractivité de notre commune. Les activités économiques, artisanales et agricoles apportent également leur contribution à son dynamisme.

MONTAUDIN doit rester un village vivant et accueillant !

La gestion d'une collectivité nous amène à traiter de nombreux sujets, divers et variés. Nous avons la chance de travailler en équipe dans un bon état d'esprit, dans la confiance et la sérénité. Un grand merci à tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été !



Le Maire,
ORY Bernard

COMMÉMORATION DU 08 MAI



Le 08 mai dernier, l'amicale des AFN s'est rassemblée pour la commémoration du 8 mai 1945, en présence des élus et des habitants de la commune.



Après un temps de prières à l'église, la cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts.



Un vin d'honneur servi à la salle des fêtes, clôturait cette célébration.

ÉTAT CIVIL

Ils sont arrivés ...

Manoë MENARD, né le 20 novembre 2024 à FOUGERES,
domicilié « 6, Le Parc »

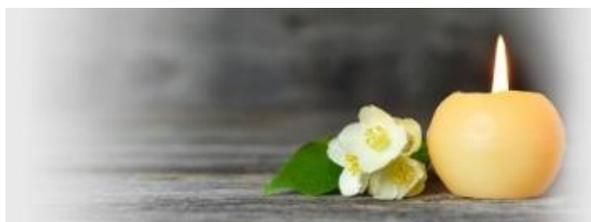
Sarah BARBEZ, née le 2 mai 2025 à MAYENNE,
domiciliée « 4, Le Parc »

Maëlys BRIMAND, née le 28 mai 2025 à LAVAL,
domiciliée « 1, Place de l'Eglise »



Ils sont nés, ont habité à MONTAUDIN et nous ont quittés ...

- ✓ Roger GUILLAUME, décédé le 17 décembre 2024 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
 - ✓ René AUBRY, décédé le 04 janvier 2025 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Denise ROYNEL, décédée le 23 janvier 2025 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Jeannine BAGORY, décédée le 15 février 2025 à FOUGERES, domiciliée « 28, Rue de Normandie »
 - ✓ Marthe MÉRIENNE, décédée le 19 février 2025 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Michel LUCAS, décédé le 19 février 2025, inhumé au cimetière de Montaudin le 25 février 2025, anciennement domicilié « La Brosse »
 - ✓ Pascal BAUMGARTNER, décédé le 26 février 2025 en son domicile « 11, Cité de la Gare »
- ✓ Yvonne COUPÉ, décédée le 28 février 2025 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
 - ✓ Solange FONTAINE, décédée le 27 mars 2025 à FOUGERES, domiciliée « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Anna JOURDAIN, décédée le 5 avril 2025 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Yvonne DELAUNAY, décédée le 22 avril 2025 à ERNÉE, domiciliée « 2, La Gautrie »
 - ✓ Marie-Thérèse CHASSÉ, décédée le 24 avril 2025 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Bernard JOURDAN, décédé le 27 avril 2025 à FOUGERES, domicilié « 7, Rue du Tilleul »
- ✓ Paulette FOUILLEUL, décédée le 27 avril 2025 à FOUGERES, domiciliée « 7, Rue d'Ernée »
 - ✓ Odette LAIR, décédée le 6 juin 2025 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Christiane GALODÉ, décédée le 11 juin 2025 à ERNÉE, inhumée au cimetière de Montaudin le 14 juin 2025, anciennement domiciliée « Bel Orient »
 - ✓ Fernand BERNARD, décédé le 23 juin 2025 en son domicile « 28, Rue de Normandie »



VIE MUNICIPALE

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITE



Monsieur le Maire a présenté ses vœux à la population montaudinoise le vendredi 17 janvier devant un public venu nombreux.

Il a retracé les principaux évènements de l'année 2024. Sur cette période, la commune a accueilli 20 nouvelles familles et 6 bébés y ont vu le jour.

Un diaporama sur l'année écoulée a été projeté, puis un verre de l'amitié clôturait cette belle soirée.



Au cours de cette cérémonie, Monsieur le Maire a donné la parole à :

Damien FILET
qui a ouvert la boulangerie
le 04 juin 2024

puis à

Carine DESTOUCHES et
Justine LEMARIÉ
qui ont ouvert la supérette
inaugurée le 20 août 2024.



Au cours de cette cérémonie, Mme Nicole GOUIN, aide-soignante à l'EHPAD « Eugène Marie » géré par le CCAS de MONTAUDIN, s'est vu remettre la médaille du travail pour 20 ans de services rendus à la collectivité.

LE REPAS COMMUNAL



Le repas communal s'est déroulé à la salle des fêtes le samedi 29 mars, présidé par Mr ORY, Maire et les adjoints, en présence de 115 personnes âgées de 65 ans et plus.

Les invités ont pu apprécier le repas confectionné par l'équipe de la cuisine centrale et servi par une équipe de 12 bénévoles.

La journée fut animée par Gérard Delatour.

Après le repas, place à la danse et aux parties de belote !



Les doyens de cette journée accompagnés de Mr le Maire et des adjoints.

Nécrologie : Mme FOUILLEUL Paulette



Mme FOUILLEUL nous a quittés le 27 avril dernier. Elle allait avoir 85 ans.

Mme FOUILLEUL, née le 11 mai 1940 à MONTAUDIN était une figure de notre village. Elle est entrée à la commune en qualité d'auxiliaire le 1^{er} août 1960.

Elle sera nommée secrétaire de mairie le 1^{er} janvier 1966 en remplacement de Mr Paul Poirier alors à l'époque secrétaire de mairie-instituteur.

Mme FOUILLEUL a assumé cette fonction avec une grande discrétion, avec constamment le souci du travail bien fait, chaque dossier étant vu dans les moindres détails.

Elle aura travaillé sous les directives de deux Maires : Mr Marcel ORY et Mr René ROISIL.

Différentes missions lui ont été confiées tout au long de sa carrière :

- Secrétaire du syndicat électrique de 1960 à 1969
- Membre de l'association du foyer-résidence de 1974 à 1985
- Puis pendant plusieurs années, elle a assuré la gestion du syndicat d'eau

Elle aura déployé pendant toutes ses années toute son intelligence et sa sensibilité.

Elle gardait toujours à l'esprit l'accueil de l'administré, le respect de sa personne, toujours avec un accueil chaleureux, fut-il habitant de la commune ou d'une commune voisine, représentant, gens du voyage ou SDF.

Elle aura partagé 30 années de sa carrière avec Madeleine Boissel, sa plus proche collaboratrice de bureau.

Nous gardons de Mme FOUILLEUL l'image d'une belle personne !



Mme Fouilleul entourée de Mme Madeleine Roisil, Mr René Roisil (Maire) et son épouse Fernand lors de la cérémonie organisée à l'occasion de son départ en retraite le 17 mai 2000.

MEDIATHEQUE



Horaires d'ouverture :
mardi de 15h30 à 17h30
mercredi de 14h à 18h30
vendredi de 16h à 18h
samedi de 10h à 12h30

Votre médiathèque reste ouverte cet été

Ces derniers mois dans votre médiathèque, nous avons fait ...

Des séances Jouons'ensemble (jeux de société variés avec la Ludothèque)
Des rdv « donnons-leur la parole » (avec l'association SIEL Bleu)
Des séances « Fabrique Avec tes Mains » (loisirs créatifs) et des ateliers dessin



Mais aussi,

Un spectacle avec Jean-Claude Roches pour la semaine de la petite enfance
Une rencontre - atelier & lecture avec l'autrice-illustratrice Claire Garralon

Dates à retenir dès à présent !

En juillet - Rétrogaming (jeux vidéo de la BDM)

05/07 – Visite guidée de l'exposition Vincent Mauger
(au Centre d'Art de Pontmain)

08/07 – Jouons 'ensemble

10/07 – Bébés lecteurs

31/07 – Lecture d'été (au plan d'eau selon météo)

En Aout – Exposition cuisine végétale

07/08 – Fabrique Avec tes Mains

09/10 – Bébés lecteurs

18/10 – Atelier théâtre avec les contes de la taverne

23/10 – Fabrique Avec tes Mains : miniatures

30/10 – Jouons 'ensemble

15/11 – Spectacle de danse (25 ans de la
médiathèque)

11/12 – Bébés lecteurs

19/12 – Spectacle de Noël

Tel : 02 43 05 32 93

Mail : mediatheque.montaudin@bocage-mayennais.fr

Portail : <https://lecture.bocage-mayennais.fr>

Retrouvez toutes les animations
proposées par le Réseau
Lecture dans la **plaquette de
saison** du 2nd semestre éditée
avant la rentrée et sur notre
portail.



bonnes
VACANCES!

Clin d'oeil de la Résidence Eugène Marie

"Des rencontres intergénérationnelles"

Les résidents rencontrent régulièrement les enfants de la MAM (maison d'assistants maternels), des écoles et des centres de loisirs pour le plus grand plaisir de tous.



"Les Eclaireurs du Tour"

Notre EHPAD a répondu à un appel à projet national "les éclaireurs du Tour". Créés par l'entreprise ReSanté-Vous et soutenus par l'AG2R la Mondiale et l'AGIRC-ARCO, les "éclaireurs du Tour" ont pour but d'encourager la pratique sportive des résidents et de leurs aidants (personnel et familles), notamment en pratiquant le vélo d'appartement.

Du 5 juin au 4 juillet, l'EHPAD de Montaudin et les 3 autres EHPAD de la Mayenne se lancent dans un défi collectif et solidaire : parcourir les 3320 kms du Tour de France sur des vélos d'appartements adaptés (vélo semi-assis et pédales à bras). Pour 1 km parcouru, 0.20 centime d'euro sera versé à l'association "les soudeurs ont du Cœur" (association qui transforme gratuitement des vélos pour les adapter à des fauteuils roulants et ainsi permettre de continuer à pédaler avec un enfant, un jeune, un adulte en situation de handicap).

Pour atteindre cet objectif, les résidents multiplieront les rencontres pédalages avec différents partenaires (familles, IME, centres de loisirs de Montaudin et Larchamp, MAM, autres EHPAD...). Il sera notamment organisé les 12 h vélos le samedi 21 juin de 9 h à 21 h dans la cour de l'EHPAD et c'est ouvert à tout le monde !

Depuis plus d'un mois, les résidents multiplient les ateliers déco pour mettre l'établissement aux couleurs des "éclaireurs du Tour". Ils s'entraînent tous les jours accompagnés du personnel, des familles pour être fin prêts afin de relever le défi. Ce projet dégage une énergie positive dans la structure et fédère tout le monde. Le 16 mai a eu lieu la cérémonie de lancement au sein de l'EHPAD de Montaudin avec le Bocage cycliste Mayennais.





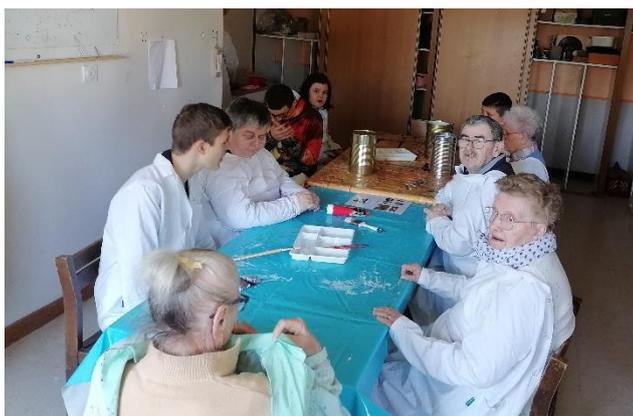
"Sorties"

Les résidents ont profité d'une balade au marché d'Ernée pour manger la galette-saucisse. Certains ont participé à un atelier fouilles archéologiques à Larchamp avec le centre de loisirs et le réseau lecture.



"Soyons Foins"

L'EHPAD s'associe avec l'EHPAD de St-Denis de Gastines, l'IME et l'association des Foins de la rue pour réaliser des décorations pour le festival. Certains résidents participent à des ateliers théâtre dans le but de se produire le samedi 5 juillet après-midi au festival de St-Denis.



Ateliers déridés

Envie de vous renseigner,
Ouvert à tous dans la limite
de 12 places disponibles.

**Renseignements et inscriptions
près de l'EHPAD : 02 43 05 33 12**

Musicothérapie

Les vendredis 27 juin,
25 juillet et 5 septembre
de 14 h 45 à 16 h 15

Naturopathie

Les vendredis 19 septembre,
10 octobre et 7 novembre
de 14 h 30 à 16 h

École publique « Auguste Lécuyer »

RPI Montaudin-Larchamp

TEMPS FORT DANS LA CLASSE DE CE2-CM1-CM2

Le concours scolaire « Le Parlement des enfants » organisé avec l'Assemblée nationale, propose à des élèves de classes de cours élémentaire deuxième année et de sixième de rédiger une proposition de loi sur un thème donné.

Cette année, après un travail autour du rôle des Députés et du fonctionnement de l'Assemblée Nationale, les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 de l'école « Auguste Lécuyer » de MONTAUDIN, se sont emparés du sujet portant sur « *La lutte contre la pollution des océans* ».

Les élèves ont rédigé une proposition de loi présentée aux membres du jury académique. Elle a remporté un franc succès : lauréate académique, elle figurait parmi les propositions de lois finalistes.

Vendredi 4 avril 2025, Fabien AUDY, Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Mayenne s'est entretenu avec les élèves et Céline TUMOINE, enseignante qui a conduit ce projet.

Monsieur FAVENNEC, Député et Monsieur ORY, Maire étaient également présents. Ils ont pu échanger sur les différentes étapes du travail mené en classe. Les élèves étaient fiers :

- de présenter des exposés sur « la mer, les océans, une immensité à protéger » et « le fonctionnement du Parlement »
- de lire au pupitre et de s'exprimer sur « les menaces pour les mers et les océans » et « le rôle des courants marins ».



**DANS LES AUTRES CLASSES:
En CP-CE1 :**



Socio-sport, intervenant musique, jeux de société avec la MIJ, cérémonie du 11 novembre, séquence basket avec l'USEP, séances « ombres et lumières » avec intervenant OCCE, cinéma, aisance aquatique,....

En maternelle :



Visite au Centre d'Arts de Pontmain, rencontre basket encadrée par les CM,...

Une année scolaire riche en découvertes !

Petit zoom sur 1 professionnel de la commune

(article rédigé par René MÉRIENNE)

Entretien avec Olivier MOREAU qui a ouvert son magasin « ATELIER MOREAU MOTOCULTURE ». Olivier, âgé de 35 ans, domicilié à MONTAUDIN depuis 2020, papa de 2 enfants de 5 et 4 ans, fait partie de la jeune génération des artisans commerçants locaux.

Quel parcours avez-vous eu ?

« J'ai réalisé mon alternance « BTS travaux publics » aux Transports ROCHE en tant que mécanicien. Ensuite passionné par la motoculture, au cours des travaux avec mon père en travaillant le bois l'hiver, j'ai été fasciné par le matériel. Le monde de la motoculture a commencé pour moi aux établissements BERTIN à La CHAPELLE-JANSON, puis aux établissements LAUNAY à Mégaudais (motoculture + quad) et enfin à ABDE à LOUVIGNÉ-du-DÉSERT pendant 2 ans. Après toutes ces expériences, j'ai décidé de m'installer à mon propre compte en accord avec ma conjointe ».

Pourquoi ce choix ?

"L'envie de faire ce que je veux en alliant passion et travail à la fois. Par le bricolage, la mécanique, on touche à tout, on découvre toujours, on apprend tous les jours ».

L'installation à la Rabine

« Lorsque Sylvain et Cyril CANTIN ont arrêté leur activité de transport scolaire, Mr ORY, Maire, m'a proposé de reprendre la location de leurs locaux.

J'ai obtenu l'agrément de l'activité le 6 mars 2022 et j'ai ouvert le magasin le 15 mai 2022 ».

Prestations et services

« Le magasin est bien achalandé (tondeuses, tronçonneuses, tailles-haie, quads, etc....) avec libre-service partiel ainsi que réparations, ventes, locations de matériels. Je souhaite d'ailleurs développer ce service de locations en rappelant que **la location d'un matériel qui ne sert pas souvent est moins onéreuse que son achat.**

S'ajoutent le conseil, la proximité en essayant d'être aussi compétitif que le recours aux concessionnaires ! ».

Quel bilan tirez-vous de votre activité ?

« Pour une activité qui n'existait pas à MONTAUDIN, le bilan est positif. Je suis content de la fidélisation des clients malgré la mise en place assez longue pour gagner la confiance des gens.

Il faut continuer à proposer du matériel de qualité à des prix compétitifs par rapport aux concurrents. La visibilité de l'atelier est un peu compliquée ».

Magasin ouvert du lundi au vendredi :

8 h 45 – 12 h / 13 h 30 – 18 h 30

et

le samedi matin :

9 h – 12 h

Olivier MOREAU (A2M)

« 2bis, Rue de la Rabine »

53220 MONTAUDIN

Tél 02 43 13 27 10

atelier-moreau-motoculture@orange.fr





16 ANS

C'EST LE
RECENSEMENT!

C'est
obligatoire !



Présentez-vous en mairie, muni de :

- **Votre carte d'identité**
- **Votre livret de famille**

Vous aurez besoin de votre justificatif pour vous inscrire aux examens comme le **bac ou le **permis de conduire****

VIE ASSOCIATIVE

APE Ecole publique « Auguste LECUYER »

Durant ce premier trimestre, l'association des parents d'élèves a réalisé sa traditionnelle action de « vente de saucissons et de fromages » qui a connu son succès habituel.

Merci à tous les vendeurs pour leur investissement et à tous les acheteurs pour leur participation !

Cette vente va participer aux prochaines sorties scolaires !



Nous avons également financé en grande partie la sortie scolaire des CE2, CM1 et CM2 le 13 juin dernier, au mémorial de CAEN où les enfants ont pu visiter le cimetière américain, les plages du débarquement et la pointe du Hoc.



Nous avons également financé en grande partie celle des élèves de la Petite Section au CE1 à LAVAL où les enfants ont réalisé une activité au marché, puis visité et participé à un atelier au Lactopôle.

Notre kermesse s'est déroulée le 29 juin avec le spectacle de fin d'année des enfants.

Nous avons proposé un repas convivial dans la salle des fêtes : Jambon à l'os et gratin dauphinois.

L'après-midi s'est poursuivi avec ses activités et autres jeux ouverts à tous.

Ensuite, nous avons clôturé cette journée par le tirage de la tombola vers 16h, encore de nombreux lots gagnés cette année.

- 1er lot : 4 entrées pour l'aquascope (Futuroscope)
- 2ème lot : 4 entrées pour le Château Rocher Portail
- 3ème lot : Pass activité pour le Monky à Laval
- Et plein d'autres encore !



Chaque CM2 ayant participé pour l'organisation de cet après-midi est reparti avec un bon d'achat.

Merci à tous les commerçants pour leurs nombreux lots, aux familles ainsi qu'à nos maîtresses et élèves pour leur magnifique spectacle et leur participation.



ATTENTION ! Date à retenir ! Le 23 novembre 2025, l'association des parents d'élèves organise un Super Loto à la salle des fêtes de MONTAUDIN, on vous attend nombreux lors de cet évènement !



L'association des Jeunes de MONTAUDIN



Le samedi 22 février dernier, l'Association des Jeunes de Montaudin (AJM) a organisé sa soirée dansante. Ce véritable défi, relevé avec brio par l'ensemble des membres, a été un franc succès !

De nombreux Montaudinois et Montaudinoises ont répondu présents et ont dansé jusqu'au bout de la nuit, tout en savourant les plats proposés : choucroute ou tartiflette.

L'objectif de réunir plusieurs générations autour d'un même événement a été pleinement atteint. Toutes les cartes ont été rapidement vendues, témoignant de l'enthousiasme de la population pour ces moments conviviaux.



La chasse aux œufs, qui s'est tenue le 27 avril au plan d'eau communal, a elle aussi rencontré un vif succès. Comme l'an dernier, une quarantaine d'enfants ont participé à l'événement tout au long de la matinée, profitant d'un beau soleil printanier pour partir à la recherche des œufs cachés.



L'AJM vous donne rendez-vous pour la deuxième édition du tournoi de palets, qui se déroulera le :

**Samedi 20 septembre prochain
au plan d'eau**

Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes par email à : assodesjeunesmontaudin@gmail.com

téléphone au 07 62 97 43 35

ou en scannant ce QR Code :



Pour être informé de toutes nos actualités, suivez-nous sur les réseaux sociaux :

Instagram : @assojeunesmontaudin

Facebook : @Asso Jeunes Montaudin



Le secrétaire,
Valentin BUCHARD

École Sacré-Cœur – Montaudin École Sainte Marguerite – Saint Berthevin la Tanière

Activités du 6 janvier au 4 juillet 2025 :

Au retour des vacances de Noël, les enfants de chaque classe ont eu la joie de découvrir des livres et des jeux.

Les CE et CM ont bénéficié de 6 séances de vélo dans le cadre du SRAV (Savoir Rouler à Vélo), dont 2 sur route. Ils étaient encadrés par Rémi Le Dauphin, moniteur brevet fédéral 2. Sur route, ils étaient encadrés par Rémi Le Dauphin, Michel Damourette commissaire C, Carole Boulanger, parente d'élèves, Michel Le Dauphin et Eric Champagne, bénévoles et 2 enseignantes, Angélique Marchesse et Marie-Claudine Champagne.



Tous les élèves de la TPS au CM2 ont bénéficié de séances de musique avec Cédric Bousquet sur le thème du jeu.

Les CE-CM ont eu, par des gendarmes, une initiation sur la bonne utilisation d'internet. Les CM ont passé le permis internet et l'ont tous réussi.



Tous les élèves du RPI ont également bénéficié de 6 séances de judo avec Julien Trillot, éducateur sportif à Ernée.



Les CP-CE-CM ont vécu une journée sportive le vendredi 28 mars 2025 avec les élèves du secteur d'Ernée et ceux de maternelle l'ont vécu le vendredi 23 mai 2025.



Le vendredi 23 mai, les CP (futurs CE1) ont fait leur journée d'intégration à l'école de Saint Berthevin la Tanière dans le but de découvrir les enseignantes, leurs futurs camarades, le déroulement d'une journée de classe en CE-CM et les locaux. Ils ont fait connaissance avec Lydia Mérienne et Tanguy Le Dauphin qui accueillent les enfants à la cantine. Tanguy les encadre également sur la cour de l'école après le repas.

Sortie scolaire, jeudi 12 juin, visite du Refuge de l'Arche à Château Gontier et animation art avec le Service Tourisme et Patrimoine du Pays de Château Gontier.

Mardi 24 juin, intervention d'un formateur de l'UDSP 53 (Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Mayenne) auprès des élèves de CP et CE pour apprendre à porter secours et auprès des CM pour les gestes qui sauvent.

Jeudi 26 juin, journée entre les élèves scolarisés à Montaudin et des résidents de l'EHPAD afin de continuer leurs rencontres régulières.



Jeudi 26 juin, rencontre entre les CE et CM et des personnes de « Génération du temps libre » pour participer à un après-midi jeux.

Jeudi 3 juillet, tous les élèves se sont retrouvés à Saint Berthevin la Tanière pour vivre une journée commune et faire du lien entre les 2 sites du RPI.

Projets 2025-2026

Pour la prochaine année scolaire, les élèves de PS à CP partiront 2 jours en classe découverte et les CE-CM partiront 5 jours avec les enfants de l'école de Carelles. Les destinations seront dévoilées ultérieurement.

Les élèves de CE et CM participeront au « Parcours musique et arts visuels » proposé par la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

D'autres projets verront le jour à la rentrée et tout au long de l'année scolaire.

**L'équipe éducative et les élèves
vous souhaitent un bel été 2025 et de bonnes vacances.**



APEL et OGEC

RPI Montaudin et Saint Berthevin la Tanière

L'APEL (Association des Parents de l'Enseignement Libre) et l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) œuvrent toujours avec dynamisme pour le bien de tous au niveau du RPI. Ce dernier existe depuis septembre 1991.

Elles mettent en place différentes actions afin de récolter des fonds pour des activités pour les élèves (achats de livres et jeux à Noël pour chaque classe, 6 séances de judo avec un éducateur sportif, participation à la sortie scolaire, etc, ...).

Voici des actions mises en place par ces 2 associations depuis janvier 2025 :

- Vente de galettes Saint Michel,
- Loto du vendredi 7 mars 2025 qui, pour une 1ère édition, a rencontré un franc succès.
- Vente d'œufs de Pâques.



- Rallye pédestre le samedi 26 avril 2025. Cette animation avait pour but de faire découvrir Montaudin aux participants venus de la commune mais aussi de l'extérieur. Petits et grands ont pris un réel plaisir à chercher et découvrir toutes les énigmes.

MERCI à toutes et à tous pour votre participation.

Pour l'année scolaire 2025-2026, ces 2 associations ont déjà retenues des dates.

A vos agendas

⇒ **Soirée dansante avec repas : samedi 15 novembre 2025 à la salle des fêtes de Montaudin.**

⇒ **Loto : vendredi 6 mars 2026 à la salle des fêtes de Montaudin.**

⇒ **Fête de l'été : samedi 27 juin 2026 à Saint Berthevin la Tanière.**

Tous les parents du RPI vous souhaitent

un bel été 2025 et de bonnes vacances !



ASCL LANDIVY - SECTION FOOT JEUNES



Le club regroupe toutes les joueuses et joueurs âgés de 5 ans à 17 ans des communes de Fougerolles-du-Plessis, Landivy, Pontmain, La Dorée, Montaudin, St-Mars-sur-la-Futaie, St-Berthevin-la-Tannière, Larchamp, St-Ellier-du-Maine mais aussi des communes limitrophes de notre département. Les effectifs sont en légère augmentation par rapport à la saison dernière avec 109 licenciés répartis dans les différentes catégories.

Chaque mercredi après-midi, un car assure le ramassage des joueurs pour l'entraînement sur 3 sites : LARCHAMP pour les U7 et U9 avec Alain RONCERAY, Michel PELÉ et Thibaut FOUQUÉ ; FOUGEROLLES pour les U11 avec Benoît BAUDIN et Rémi LOCHIN et LANDIVY pour les U13 et U15 avec Théo BRASSET, François GOBÉ et Kyllian CAILLÈRE. Des entraînements supplémentaires pour les U13 et U15 ont eu lieu le lundi soir encadrés par Sébastien POTEVIN et Thierry BAZILLE.

Chaque samedi, les jeunes U7 et U9 participent à des plateaux (mini-matches et jeux), encadrés par Michel PELÉ, Valentin CROISSANT, Bruno HAMON, Olivier RÉBILLARD et Daniel MARQUES. Les U11 sont managés par Antoine RENAULT, Emmanuel MOREAU, Rémi LOCHIN et Samuel CANET. Les U13 sont dirigés par Hugo ROISIL et Valentin CROTTÉ. Les U15 sont pilotés par Sébastien POTEVIN et également 4 anciens du club : Boban BOISMARTEL, Théo BRASSET, Guillaume MOUTEL et Loris LESAIN. Quant aux U18, ils sont coachés par Stéphane HAMON, Laurent ROISIL et Alexis GENEVÉE. Concernant le bilan sportif, l'équipe U13 termine 5^e sur 8. L'équipe U15 termine 7^e sur 10 et l'équipe U18 se classe 4^e sur 7.

En début de saison, Théo CHEMIN, jeune formé au club, a choisi de faire une formation pour devenir jeune arbitre. Il exerce désormais lors des matchs des compétitions jeunes le samedi dans notre département. Il a participé au Festival U13 à Sablé-sur-Sarthe le samedi 3 mai pour représenter la Mayenne en tant qu'arbitre lors de cet événement organisé par la Ligue de Football des Pays de la Loire. Il a également été sélectionné pour participer à l'arbitrage du tournoi mondial pupilles à Plomelin (29) qui s'est déroulé du 29 mai au 1^{er} juin 2025. Nous le félicitons pour cet engagement et nous lui souhaitons de poursuivre brillamment dans cette voie. Cela suscitera peut-être d'autres vocations au sein du club.

La saison a également été marquée par la vente de nos cartes d'automne et par notre tournoi du 1^{er} mai pour les catégories U11 et U13 pour la deuxième année consécutive. Il s'est déroulé cette année sous un beau soleil. Nous remercions les artisans, commerçants et les entreprises du bassin de vie qui ont sponsorisé ce tournoi ainsi que tous nos bénévoles pour son bon déroulement.

Nous remercions les communes et les collectivités pour leurs subventions, la mise à disposition de leurs installations sportives et d'agents communaux pour encadrer nos jeunes le mercredi. Nous remercions également les clubs seniors ainsi que tous les bénévoles, parents et dirigeants. Cela permet aux jeunes de pratiquer leur sport préféré dans les meilleures conditions.

L'assemblée générale annuelle du club se déroulera le vendredi 6 juin à 20h00 à St Mars afin de réélire un bureau et de faire le bilan sportif et financier de la saison 2024-2025.

Informations pratiques pour la saison prochaine :

Catégories d'âge : **U7**, nés en 2019-2020 ; **U9**, nés en 2017-2018 ; **U11**, nés en 2015-2016 ; **U13**, nés en 2013-2014 ; **U15**, nés en 2011-2012 ; **U18**, nés en 2008-2009-2010.

⇒ **Contact licences :** Eglantine GESLIN 06 13 55 06 67 - eglantine.geslin@gmail.com

⇒ **Contacts club :** Laurent ROISIL 06 12 09 98 10 ; Edgar GESLIN 06 76 95 47 35 ; Michel PELÉ 06 19 61 76 80

⇒ **Site internet :** <http://www.asclfoot.fr>



Le Bureau de l'ASCL Foot

LM FOOTBALL CLUB

L'équipe du LMFC se maintient en 2^{ème} division de district.

Après une belle saison l'année dernière suite à la montée en 2^{ème} division, cette saison a été plus compliquée, le niveau du groupe étant plus relevé que l'an passé. Tout le monde s'est mobilisé pour éviter de descendre au niveau inférieur. Grâce au soutien de nos nombreux supporters, la mission est réussie.

Rendez-vous pour la saison 2025/2026 après des vacances bien méritées.

Le bureau LMFC



VIRADES DE L'ESPOIR 2025

En 2025, les virades sont de retour pour fêter le 60^{ème} anniversaire de l'association « Vaincre la Mucoviscidose », une nouvelle édition des virades de l'Espoir aura lieu le 28 septembre sur la commune de Saint Berthevin la Tanière.

A partir de 9 h, vous pouvez venir nous rejoindre pour participer aux diverses activités proposées. Comme chaque année, pour ceux et celles qui le veulent, vous pouvez venir participer à la randonnée cyclo ou pédestre. Le club de Country de Montaudin se joindra ensuite à nous pour faire une démonstration, et bien d'autres activités seront à découvrir sur place.

Toute l'année, les bénévoles de l'association ainsi que la commune organisatrice se mobilisent pour faire de cette journée une belle fête au profit de « Vaincre la Mucoviscidose ».

La recherche continue d'avancer et les traitements se développent pour qu'un plus grand nombre de malades continuent d'en bénéficier. Le chemin est encore long et nous avons plus que jamais besoin de vous. Continuons à récolter des fonds pour faire avancer la recherche.

Tout cela ne serait pas possible sans vous, alors venez nombreux nous rejoindre pour passer un joli moment tous ensemble.

Et n'oubliez pas, ne jetez pas vos vieux journaux, venez les déposer dans les différents points de collecte mis en place dans chaque commune. **A MONTAUDIN, le dépôt se fait à la mairie.** Merci d'avance à toutes et tous

Nous vous donnons donc rendez-vous le 28 septembre. Venez nombreux !

L'équipe des Virades de l'Espoir

Pour plus de renseignements :

Gérard HERCEND : 06 04 09 92 68

Philippe BARBEDETTE : 06 32 19 37 05

Audrey BARBEDETTE : audreybarbedette1@gmail.com



Le Bocage Cycliste Mayennais

Ecole de vélo le 31 mai

Le Bocage Cycliste Mayennais (BCM) a organisé une course pour les enfants de 5 ans à 14 ans avec 3 épreuves (sprint, adresse, cyclo-cross). 60 coureurs de 14 clubs étaient présents dont 11 jeunes du BCM.

De belles prestations du BCM avec la 2^{ème} place pour Antonin en U7, 1^{ère} place pour Nora et Enzo en U9. Le BCM prend la 3^{ème} place par équipe grâce aux performances des 11 coureurs.



Course cycliste le 8 juin

Le Bocage Cycliste Mayennais a organisé une course pour la catégorie Access avec peu de participants (40) à cause de la concurrence (course proche de Montaudin dont un championnat départemental). Cependant, les coureurs présents ont effectué de très belles courses tout l'après-midi.

De belles prestations du BCM, en Access 2 : Eymeric finit 1^{er} et Antoine finit 3^{ème}. En Access 3, la victoire est revenue à un coureur local en la personne de Baptiste, licencié au club de Louigné.



Merci à la trentaine de bénévoles présents tout l'après-midi.



Après leur course, certains coureurs ont participé à l'animation « Les éclaireurs du tour » organisée par l'EHPAD de Montaudin.

le 10 octobre 2025 :

LE BOCAGE CYCLISTE MAYENNAIS ORGANISE SON

LOTO

VENDREDI 10 OCTOBRE 2025

Ouverture des portes à 18h30
Début 20h30 - Salle des Fêtes de Montaudin (53)

Animation Stéphane

2 800€ de lots à gagner

- 1 bon d'achat de 700€
- 1 vélo
- 3 bons d'achat de 100€
- 8 bons d'achat de 50€
- 8 bons d'achat de 40€
- 8 bons d'achat de 30€
- 6 lots de viande

RESTAURATION

BUVETTE

Réservation : Stéphane, par SMS, 06 89 12 53 63
BCM 06 70 34 06 73

Places limitées ! Réservations conseillées. L'association se réserve le droit d'annuler ou de modifier les lots de ce loto cas de réservations insuffisantes.

BOCAGE CYCLISTE MAYENNAIS

Ne pas jeter sur la voie publique.

Le 5 mars dernier, Monsieur le Maire et ses adjoints recevaient les bénévoles qui réalisent le portage de repas à domicile. Après une petite réunion-bilan de l'activité à la mairie, un repas a été offert aux bénévoles et leurs conjoint(e) au restaurant « A LA BONNE PLACE ».





CLUB DE L'ESPOIR

L'assemblée générale s'est tenue le 23 janvier avec la mise en place d'un nouveau conseil d'administration. Louis PHILIPPOT a reçu un panier garni en récompense des années passées en qualité de trésorier du club, nous le remercions.

Le bureau est ainsi constitué :

Co-présidents : Annick LABBÉ et Michel GALODÉ

Trésorière : Odile FERRAND

Trésorière-adjointe : Josette RABINEAU

Secrétaire : Daniel COUPÉ

Secrétaire-adjointe : Madeleine BOISSEL

Membres : Monique FRITEAU, Alain LABBÉ, Annick TOURNERIE, Irma CHÉRAULT, Marie-Claire FEILLER

N'hésitez pas à vous inscrire pour adhérer à notre club !



<i>Dates</i>	<i>Clubs</i>	<i>Lieux</i>
Mardi 1 ^{er} juillet 2025	DESERTINES	DESERTINES
Lundi 25 août 2025	LE PAS	LE PAS
Lundi 1 ^{er} septembre 2025	MONTENAY	MONTENAY
Vendredi 5 septembre 2025	JUVIGNÉ	JUVIGNÉ
Mercredi 10 septembre 2025	LANDÉAN	LANDÉAN
Mercredi 10 septembre 2025	VAUTORTE	VAUTORTE
Mardi 16 septembre 2025	FOUGEROLLES DU PLESSIS	FOUGEROLLES DU PLESSIS
Mardi 23 septembre 2025	PONTMAIN	PONTMAIN
Mercredi 24 septembre 2025	LE LOROUX	LE LOROUX
Mercredi 1 ^{er} octobre 2025	LARCHAMP	LARCHAMP
Mardi 7 octobre 2025	LA CHAPELLE JANSON	LA CHAPELLE JANSON
Mardi 7 octobre 2025	DESERTINES	DESERTINES
Mardi 14 octobre 2025	LANDIVY	LANDIVY
Mercredi 15 octobre 2025	OISSEAU	OISSEAU
Mercredi 15 octobre 2025	SAINT GERMAIN LE FOUILLOUX	SAINT GERMAIN LE FOUILLOUX
Mardi 21 octobre 2025	SAINT MARS SUR LA FUTAIE	SAINT MARS SUR LA FUTAIE
Vendredi 24 octobre 2025	FLEURIGNÉ	FLEURIGNÉ
Mercredi 29 octobre 2025	LE BOURGNEUF LA FORET	LE BOURGNEUF LA FORET
Lundi 3 novembre 2025	SAINT GEORGES BUTTAVENT	SAINT GEORGES BUTTAVENT
Vendredi 7 novembre 2025	LA SELLE EN LUITRE	LA SELLE EN LUITRE
Vendredi 14 novembre 2025	FLEURIGNÉ	FLEURIGNÉ
Lundi 17 novembre 2025	SAINT DENIS DE GASTINES	SAINT DENIS DE GASTINES
Vendredi 21 novembre 2025	MONTAUDIN	MONTAUDIN



↪ Le Jeudi 31 juillet : Pique-nique au plan d'eau communal de MONTAUDIN
(inscription avant le 20 juillet)

↪ Le Jeudi 11 septembre : repas cantonal à PONTMAIN
(inscription avant le 1^{er} septembre)

↪ Le Mardi 2 décembre : repas de Noël à la salle des fêtes de MONTAUDIN
(inscription avant le 22 novembre)

↪ Le Jeudi 22 janvier 2026 : assemblée générale avec pot au feu à la salle des fêtes de MONTAUDIN (inscription avant le 10 janvier 2026)



Les « Jeudi anniversaires » :
7 août, 2 octobre, 4 décembre 2025 et 7 janvier 2026.

Notre voyage s'est déroulé le 3 juin dernier. Il a connu un grand succès. Si quelqu'un d'entre vous (adhérents) a des idées pour une prochaine sortie, merci de se faire connaître auprès du conseil.



Les Co-Présidents,
Michel GALODÉ et Annick LABBÉ



Vous disposez de temps libre que vous cherchez à occuper bénévolement dans une ambiance conviviale, vous avez besoin de vous sentir utile en menant une action solidaire, rejoignez l'ADMR de Montaudin.

En Mayenne, les services à domicile de l'ADMR sont animés par une équipe de plus de 600 bénévoles, répartis au sein de 43 associations locales, qui connaissent bien les habitants, les institutions et l'économie de leurs communes et qui bénéficient de formations régulières. Grâce à ce réseau et à son engagement, l'ADMR aide près de 9 000 personnes et emploie plus de 800 salariés sur le département.

L'ADMR de Montaudin intervient auprès de tout public : familles, retraités, non retraités, dans les communes de Montaudin, Carelles, Larchamp, Levaré, Pontmain, St Berthevin la Tanière, St Ellier du Maine et St Mars sur la Futaie.

Environ 180 personnes sont actuellement aidées par l'équipe de 17 salariées.

Les bénévoles, acteurs et moteurs de l'association, rencontrent les personnes qui souhaitent être aidées, trouvent la meilleure solution à leur demande, recrutent et organisent le travail des salariés d'intervention. Des formations sont proposées par le réseau ADMR pour aider chaque bénévole à assurer ces missions.

Si vous êtes intéressé(e), contactez-nous !

+ d'info 

ADMR Montaudin : 02 43 05 73 12

www.admr53.fr





La Maison des Aidants, un lieu ressource pour l'accompagnement et le soutien des aidants en Nord-Mayenne



En France, près de onze millions de personnes aident de manière régulière et fréquente un enfant ou un adulte en situation de handicap, en perte d'autonomie ou atteint de maladie grave, à effectuer des gestes de la vie quotidienne. Afin de les soulager et leur permettre de souffler, la Maison des Aidants offre des solutions d'accompagnement et de répit.

Différentes activités de répit sont proposées par la Maison des Aidants.

Depuis 2 ans, la Maison des Aidants est portée par l'EHPAD de la Providence à Mayenne et couvre quatre communautés de communes du Nord Mayenne : le Mont des Avaloirs, le pays de l'Ernée, le Bocage mayennais et Mayenne Communauté. Elle s'adresse aux aidants qui accompagnent des proches atteints par une maladie neurodégénérative telle que la maladie d'Alzheimer, Parkinson, la sclérose en plaques, etc.

C'est quoi être aidant : Une personne non professionnelle qui vient en aide à un proche en perte d'autonomie ou dépendant, quelque soit la cause (maladie, handicap, âge) peut être de la famille, amis ou du voisinage proche de la personne pour effectuer les gestes de la vie quotidienne de manière régulière et fréquente.

Qu'est-ce que le répit : C'est un temps qui peut permettre d'aider la personne à se reconnaître en tant qu'aidant ; un temps qui permet de faire une pause, se ressourcer et de prendre du recul sur sa situation.

**N'hésitez pas à nous
appeler pour connaître les
nouvelles propositions
près de chez vous !**

**Nous recherchons des bénévoles
N'hésitez pas à venir découvrir notre activité**

Les propositions de répit sont un moyen de répondre aux besoins de l'aidant *pour le soulager dans le contexte d'aidance ; un moyen de prévenir toute dégradation de la situation; un ensemble de dispositifs* et d'aménagements modulables, évolutifs et adaptés à la singularité de chaque aidant. Ils peuvent être ponctuels ou réguliers, courts ou durables, et peuvent prendre des formes variées.

Les aidants sont souvent fragilisés, voir épuisés par l'accompagnement quotidien, en questionnement sur la maladie, la dépendance. Les parcours de recherche sont complexes ...

La missions de La Maison des Aidants en partenariat avec les acteurs du territoire est :

- D'écouter et de soutenir
- Informer et former
- Proposer des répits près de chez soi

**L'objectif est de :
Favoriser le maintien à domicile et
Maintenir l'aidant en bonne santé**

La Maison des Aidants propose des actions à destination des aidants et/ou des aidés à domicile ou à l'extérieur du domicile.

Les dispositifs de répit :

Répit à domicile :

Destiné aux aidants pour leur permettre de souffler en maintenant son proche à domicile à partir de 1 h jusqu'à 8 h. Présentation des modalités sur RDV.

Sout'aidants :

Un professionnel vient à votre domicile pour évaluer vos besoins et vous informer des ressources existantes, proposer des activités, vous accompagner vers une activité extérieure... Accompagnement sur 5 séances d'1h30. Gratuit.

Café des Aidants :

Groupe d'écoute et d'entraide France Alzheimer à Ernée de 14 h 30 à 16 h. Prochaines dates : Les 30/07, 24/09, 26/11. Gratuit. *Accueil à la Communauté de Communes d'Ernée.*

Halte répit itinérante :

Accueil des personnes touchées par la maladie sur les après-midis pour des temps d'animation encadrés par des professionnels. Choix d'un EHPAD, proche de chez vous. 7 € - Sur inscription à La Maison des Aidants

Temps d'informations :

Proposition de réunions d'informations pour les aidants sur différents thèmes. Sur inscription.

Création d'ateliers ponctuels en partenariat avec le territoire :

Les ateliers déridés, gym, ateliers-mémoire...

Renseignements et inscription : 02 43 30 44 32 | 06 60 30 67 12

Carte d'accès en déchèterie

POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS :

Tout nouvel habitant doit se manifester auprès du service. Pour cela, il y a 2 possibilités :

- Par téléphone au 02 43 08 77 60 (ligne directe de la Redevance)
- Par le formulaire en ligne sur le site Internet de la CCBM. Sur la page principale, il faut descendre un peu et vous avez le bouton « Accès déchèteries » ou le lien direct : [Decheteries du Bocage Mayennais \(bocage-mayennais.fr\)](http://Decheteries du Bocage Mayennais (bocage-mayennais.fr))



A chaque départ d'habitant, lors d'un déménagement ou d'une vente, la carte doit être restituée systématiquement au service Propreté à Ambrières-les-Vallées.

COORDONNÉES DU SERVICE PROPRETÉ :

Vous trouverez ci-dessous un rappel des coordonnées du service en fonction des demandes :

Demandes	Coordonnées du service
Facturation ordures ménagères Nouveaux habitants Changement de situation	Tél : 02 43 08 77 60 Mail : redevance@bocage-mayennais.fr Nouveaux habitants (formulaire en ligne) : <u>Decheteries du Bocage Mayennais (bocage-mayennais.fr)</u> Changement de situation (formulaire en ligne) : <u>Comprendre ma facture d'ordures ménagères (bocage-mayennais.fr)</u>
Perte de la carte d'accès Dégradation de la carte avec demande d'une nouvelle carte (facturé 15 €) Problème avec un conteneur Ou tout autre demande liée au service Propreté	serviceproprete@bocage-mayennais.fr
Composteur Lombricomposteur Subvention pour location d'un broyeur à végétaux Animations Communication	Tél : 02 43 08 12 71 Mail : anim.devdurable@bocage-mayennais.fr Inscription formation composteur / liste d'attente : <u>Au quotidien - Compostage / Lombricompostage - Bocage Mayennais (bocage-mayennais.fr)</u> Renseignements sur la subvention : <u>Au quotidien - Subvention à la location d'un broyeur de végétaux - Bocage Mayennais (bocage-mayennais.fr)</u>

Le Courrier **de la Mayenne**



Recrute des correspondants sur le canton de **Landivy**



Naomie Jourand et Théo Duchet forment l'équipe de l'agence de Mayenne. Ils espèrent pouvoir couvrir plus amplement l'actualité du Nord-Mayenne. Pour cela ils ont besoin de vous, de nouveaux collaborateurs. Contactez-les !

Dans le cadre de son développement, *Le Courrier de la Mayenne* vous propose une activité complémentaire et indépendante. Il faut être disponible, aimer le contact, s'intéresser à la vie locale et associative et avoir le goût de l'écriture.

Si vous êtes intéressés, contactez Théo Duchet au 07.76.00.14.02 ou par mail à tduchet@courrierdelamayenne.com.

Vacances ÉTÉ 2025



Sommaire :

- Chantiers citoyens argent de poche
- Ludothèque
- Bons plans
- Envie d'être bénévoles
- En recherche d'un logement
- Info Jeunes et jeux pour tous en itinérance

Du 18 au 23 octobre 2025 :

FORMATION
Approfondissement BAFA
« Sport et grands jeux »

Renseignements au
06.72.37.08.35

Suivez-nous sur
Instagram



@mijbocagemayennais

Rejoignez-nous sur facebook !



@Maison Initiatives Jeunesse

CHANTIERS CITOYENS ARGENT DE POCHE

14-18 ans



Plusieurs chantiers citoyens « argent de poche » sont proposés pour les jeunes de 14 à 18 ans (inclus).

Petits travaux de proximité par demi-journée. En contrepartie une indemnité de 15€ pour 3h de travail sera attribuée.

Les jeunes intéressés par ces chantiers **doivent suivre au moins un atelier CV par an**, être à jour d'une cotisation de 2€ (valable de janvier à décembre) et fournir un dossier complet qui à disposition à la MIJ ou téléchargeable sur le site: www.maisondesinitiatives.sitew.org

Les chantiers :

GORRON :

Lundi 7 juillet : 9h-12h
14h-17h
Mardi 8 juillet : 9h-12h
14h-17h
Jeudi 10 juillet : 9h-12h
14h-17h

LANDIVY :

Mercredi 2 juillet : 13h30 - 16h30
Jeudi 3 juillet : 13h30 - 16h30
Mardi 22 juillet : 13h30 - 16h30
Mercredi 23 juillet : 13h30-16h30
Jeudi 24 juillet : 13h30 - 16h30
Mardi 26 août : 13h30-16h30
Mercredi 27 août : 13h30-16h30
Jeudi 28 août : 13h30-16h30

VIEUVY :

Mercredi 9 juillet : 14h - 17h
Jeudi 10 juillet : 14h - 17h

LEVARE :

Vendredi 25 juillet : 9h-12h
Lundi 28 juillet : 14h-17h
Mardi 29 juillet : 9h-12h
Mercredi 30 juillet : 9h-12h
Jeudi 31 juillet : 9h-12h
Vendredi 1er août : 14h-17h

CHANTRIGNE :

Lundi 28 juillet : 9h-12h
Mardi 29 juillet : 9h-12h
Mercredi 30 juillet : 9h-12h
Jeudi 31 juillet : 9h-12h
Vendredi 1er août : 9h-12h

MONTAUDIN :

Lundi 7 juillet : 9h-12h
13h30-16h30
Mardi 8 juillet : 9h-12h
13h30-16h30
Mercredi 27 août : 9h-12h
13h30-16h30
Jeudi 28 août : 9h-12h
13h30-16h30

CARELLES :

Mardi 15 juillet : 9h-12h
Mercredi 16 juillet : 13h30-16h30
Jeudi 17 juillet : 13h30-16h30

SAINT MARS SUR COLMONT :

Mardi 15 juillet : 14h-17h
Mercredi 16 juillet : 14h-17h
Jeudi 17 juillet : 14h-17h
Vendredi 18 juillet : 14h-17h

HERCÉ :

Mardi 22 juillet : 9h-12h
Mercredi 23 juillet : 9h-12h
Jeudi 24 juillet : 9h-12h

LESBOIS :

Lundi 7 juillet : 9h-12h
Mercredi 9 juillet : 9h-12h
Lundi 21 juillet : 9h-12h
Mercredi 27 août : 9h-12h

Renseignements 06.72.37.08.35

Inscription semaine 23 : du 2 au 7 juin
(par mail, tél, facebook)

Pour connaître la réponse, il suffira de nous appeler le 18 juin afin de connaître tes dates. Merci



LUDOTHÈQUE « Ludo'anim » *tout public*



Jeux sur place, prêts de jeux, animations ponctuelles. Le service LUDOTHÈQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...). avenue Charles de Gaulle à Gorron.

Ouverture les mercredis de 10h à 18h et le 1er samedi du mois de 10h à 12h.

Les rendez-vous itinérants avec le réseau lecture :

- Mercredi 11 juin de 16h à 18h à la médiathèque de Landivy
- Vendredi 4 juillet de 16h à 18h à la médiathèque de Pontmain
- Mardi 8 juillet de 15h à 17h à la médiathèque de Montaudin
- Jeudi 17 juillet de 15h à 17h à la médiathèque d'Ambrières-les-vallées
- Vendredi 18 juillet de 10h à 12h à la médiathèque de Fougerolles-du-plessis

Inscription auprès des médiathèques Renseignements : 06 72 37 08 35

En recherche d'un LOGEMENT ouvert à tous

SAMEDI 7 JUIN 10h30-12h à la MIJ (salle omnisports)

En recherche de logement prochainement pour suivre tes études.

Comment choisir son logement ? Droits et devoirs du locataire / les aides financières / éco gestes à adapter dans son logement / check-list du locataire / ...

Inscription avant le 28 mai au 06.72.37.08.35

BONS PLANS

CARTE JEUNES 11-29 ans au tarif de 2€ (valable jusqu'au 31 août) réduction chez les partenaires (loisirs, coiffeur, ...) renseignements auprès de la MIJ

Le **billet Live** : 5 € le trajet de n'importe quel gare des Pays de la Loire pour profiter de **bons plans culturels ou festivals** .

Transport **Forfait multi** permet de voyager en TER jusqu'à 5 personnes (30€ pour 1 jour et 45€ pour 2 jours)

Renseignements MIJ : 06.72.37.08.35

Envie d'être bénévoles + de 16 ans

Les organisateurs d'évènements recherchent des bénévolespropose tes services (avant, pendant, après) pour monter un stand, aider à la déco, ...

Faites-vous connaître auprès de la MIJ ou bien :

Festival « Au foin de la rue » du 26 juin au 10 juillet

Contact : Camille : benevoles@aufoindeelarue.com / 02.43.08.84.48

Festid'Al du 7 au 14 juillet

Formulaire d'inscription en ligne sur le site <https://associationlesamisdalfontcent.wordpress.com> rubrique « devenir bénévole »

Motocross des Nations 2026 contact : MIJ 06.72.37.08.35

Renseignements : mij53@orange.fr ou au 06.72.37.08.35

INFO JEUNES et JEUX POUR TOUS

Ouvert à tous / Gratuit

L'info jeunes et la ludothèque s'associent pour aller à la rencontre de la population. L'objectif est de créer une animation participative en alliant le jeu et la transmission d'information auprès des jeunes et des adultes. Les rendez-vous itinérants

Le fonctionnement : je passe, je reste un moment, je quitte quand je veux, je joue, je me renseigne, j'échange avec d'autre personne, ...

Renseignements au 06.72.37.08.35

Mardi 8 juillet (petite salle des fêtes) ST LOUP-DU-GAST 10h-12h	Vendredi 11 juillet BRECE 10h-12h (salle des Tilleuls) FOUGEROLLES-DU-PLESSIS 14h30-16h30 (salle Orchidée)	Mardi 15 juillet (salle Pérelle) LANDIVY 14h30-16h30
Jeudi 17 juillet (salle communale) ST AUBIN-FOSSE-LOUVAIN 10h-12h	Vendredi 18 juillet (salle communale) COLOMBIERS-DU-PLESSIS 14h30-16h30	Lundi 21 juillet PONTMAIN 10h-12h (salle Abbé Guérin) CARELLES 14h30-16h30 (salle communale)
Mardi 22 juillet (salle des fêtes) LE PAS 10h-12h MONTAUDIN 14h30-16h30	Jeudi 24 juillet OISSEAU 10h-12h (salle du bignon) LESBOIS 14h30-16h30 (salle des fêtes)	Vendredi 25 juillet (salle communale) ST ELLIER-DU-MAINE 10h-12h CHANTRIGNÉ 14h30-16h30
Lundi 28 juillet (salle communale) VIEUVY 14h30-16h30	Mardi 29 juillet (salle communale) HERCÉ 10h-12h ST MARS-S/-LA-FUTAIE 14h30-16h30	Jeudi 31 juillet ST MARS-S/-COLMONT 10h-12h CHÂTILLON-S/-COLMONT 14h30-16h30 (La Marpa)
Vendredi 1er août (salle communale) ST BERTHEVIN-LA-TANNIERE 10h à 12h DÉSERTINES 14h30-16h30	Mardi 26 août (salle communale) LEVARÉ 10h-12h SOUCÉ 14h30-16h30	Jeudi 28 août COUESMES-VAUCÉ 10h-12h
Vendredi 29 août LA DORÉE 10h-12h ST AUBIN-FOSSE-LOUVAIN 18h-20h au terrain de Loisirs avec l'association « Bouge ton village »	LES MERCREDIS DE JUILLET (9-16-23-30) à la ludothèque <ul style="list-style-type: none"> • À la salle omnisport de Gorron de 10h à 12h • Au parc de Loisirs (chapiteau) de 14h à 17h30 	

Maison des initiatives jeunesse (MIJ) avenue Charles de Gaulle 53120 Gorron. Tél : 06.72.37.08.35

Horaires : mercredi 10h-18h ou sur RDV Rendez-vous itinérant possible sur demande

mij53@orange.fr

site : www.maisondesinitiatives.sitew.org



Besoin d'aide pour vos démarches administratives?

Santé, famille, retraite, emploi, allocation logement,
permis de conduire, carte grise, Impôts...

Les conseillères France Services vous accompagnent
et vous orientent à l'Espace France Services de Landivy

Horaires d'ouverture:

Lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h



Pour nous contacter et prendre rendez-vous:

Tel: 02.43.05.47.40 Mail: France-services@landivy.fr

Nous accueillons des permanences

SOLIHA (France Renov') 1er mardi du mois

Conciliateur de justice 2ième mardi du mois

DGFIP 2ième jeudi du mois

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de France Services.

Réunion du 12 décembre 2024

RÉVISION DES TARIFS POUR L'ANNÉE 2025

REPAS FOURNIS A L'EHPAD :

Le Conseil Municipal maintient les tarifs des repas servis aux personnes âgées de l'EHPAD « Eugène Marie » de MONTAUDIN pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025 :

Petit-déjeuner	1,35 €
Repas du midi	4,60 €
Repas du soir	3,47 €
Repas allégé	2,64 €

REPAS FOURNIS AUX PERSONNES EXTERIEURES :

Le Conseil Municipal maintient le prix du repas adulte à 8 € (départ de la cuisine centrale de Montaudin) pour les personnes âgées domiciliées à MONTAUDIN et dans les communes environnantes.

TARIFS DES LOCATIONS DE LA SALLE DES FETES :

Le Conseil Municipal maintient les tarifs de locations de la salle des fêtes ainsi qu'il suit :

	Commune	Hors Commune
Après-midi dansant, soirée dansante, bal SANS REPAS (associations)	280,00 €	350,00 €
Soirée dansante AVEC REPAS (associations)	330,00 €	400,00 €
Location du vendredi après-midi au dimanche soir - particulier	490,00 €	
Location du vendredi après-midi au dimanche soir - assos, Entreprises	490,00 €	650,00 €
Réunion de famille 1 REPAS (particulier) - salle parquet	280,00 €	
Réunion de famille 2 REPAS (particulier) - salle parquet	310,00 €	
Réunion de famille 1 REPAS (particulier) - salle hall d'accueil	130,00 €	
Réunion de famille 2 REPAS (particulier) - salle hall d'accueil	150,00 €	
Réunion de famille après une sépulture	50,00 €	
Repas associatif entre adhérents - 1 REPAS	200,00 €	250,00 €
Réunion d'informations avec ou sans buffet - salle parquet	150,00 €	
Réunion d'informations avec ou sans buffet - salle hall d'accueil	100,00 €	
Vin d'honneur - salle parquet	100,00 €	
Vin d'honneur - salle hall d'accueil	70,00 €	
Concours de belote, loto, bourse aux jouets, déballage de vêtements, exposition	100,00 €	140,00 €
Soirée théâtrale, spectacle, concert, arbre de Noël, marché de Noël	100,00 €	150,00 €
Assemblée générale des associations et rencontre pour les classes	gratuit	100,00 €
Saint-Sylvestre - salle parquet	500,00 €	
Caution - salle hall d'accueil	300,00 €	
Caution - salle parquet	600,00 €	
Indemnité pour non-nettoyage ou nettoyage insuffisant des salles et appareils de cuisine	30 € par heure de ménage réalisée par l'agent communal	
Indemnité pour inoccupation de la salle le jour fixé et non annulée 2 mois avant la date	50 % du prix de la location réservée	
Location de couverts, l'unité	0,06 €	

TARIFS DES DROITS DE PLACE :

Le Conseil Municipal maintient les tarifs des droits de place, à savoir :

- ↪ Droit de place : 6,00 € pour les commerçants ambulants alimentaires
- ↪ Droit de place : 10,00 € pour les autres commerçants

TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE :

Le Conseil Municipal maintient les tarifs ainsi qu'il suit :

- concessions funéraires permettant des inhumations en caveau :

Concession de 15 ans (terrain nu).....	102,00 €
Concession de 30 ans (terrain nu).....	132,00 €
Concession de 50 ans (terrain nu).....	162,00 €

➤ concessions cinéraires (emplacements plus petits réservés aux urnes) :

Concession de 15 ans (terrain nu).....	96,00 €
Concession de 30 ans (terrain nu).....	123,00 €
Concession de 50 ans (terrain nu).....	147,00 €



➤ Cavernes mises en place par la commune :

350 € la cavurne auquel s'ajoute le prix de la concession cinéraire (15, 30 ou 50 ans).

➤ Colombarium :

657 € la case auquel s'ajoute le prix de la concession cinéraire (15, 30 ou 50 ans).

➤ Pour une dispersion des cendres au jardin du souvenir :

La dispersion des cendres est gratuite. Seule l'identification du défunt par la pose d'une plaque sur la colonne est à la charge de la famille.

Le Conseil Municipal maintient la répartition du produit des concessions funéraires, à savoir : 2/3 pour le budget Communal et 1/3 pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale.

TARIF DE LOCATION DE L'ABRI AU PLAN D'EAU COMMUNAL :

Le Conseil Municipal maintient le tarif de location de l'abri au plan d'eau communal à 40 € la journée pour les particuliers. *La gratuité est toujours accordée pour les associations et les fêtes de quartier de MONTAUDIN.*

TARIFS DE LOCATION DES CHAPITEAUX :

Le Conseil Municipal maintient le prix de location des chapiteaux ainsi qu'il suit :

↪ Location d'un chapiteau = 100 €

↪ Location de deux chapiteaux = 200 €

↪ Cauton = 400 € par chapiteau

La location des chapiteaux est accordée à toute personne domiciliée sur la Commune ou Hors Commune et aux associations. Les chapiteaux sont loués sans accessoires (ni tables, ni bancs).

REPAS COMMUNAL DU 3EME AGE :

Le Conseil Municipal maintient le prix du repas à 10 €.

DECISIONS DU MAIRE

↪ Par décision n° 19/2024 en date du 10 octobre 2024 : acquisition d'un défibrillateur extérieur pour le pôle de services à la personne, près de l'entreprise D-SECURITE, pour un montant de 1 634,05 € HT.

↪ Par décisions n° 20/2024 et 23/2024 en date des 21 octobre et 14 novembre 2024 : remplacement de 5 radiateurs dans les logements communaux sis « 4, Rue d'Ernée » et « 8, Place de la Mairie » près de l'entreprise BOIN pour un montant total de 1 761,82 € HT.

↪ Par décision n° 24/2024 en date du 25 octobre 2024 : confection d'un muret pour la pose de la rambarde à l'arrière de la salle des fêtes afin de respecter les normes de sécurité, près de Romain LAIGRE pour un montant de 960 € et achat de matériaux pour 1 703,86 € HT.

Réunion du 14 janvier 2025

DECISION SUR UN BIEN SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN : 13, RUE D'ERNEE

Le Conseil Municipal n'utilise pas de son droit de préemption urbain pour le bien situé « 13, Rue d'Ernée ».

VALIDATION DU REGLEMENT DU CIMETIERE

Le règlement du cimetière est présenté au vidéoprojecteur. Après discussion et rectification de quelques points, celui-ci est validé.

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire rend compte d'un entretien qu'il a eu avec Mr LERAY, inspecteur divisionnaire-conseiller aux décideurs locaux au service de gestion comptable de Mayenne et présente au vidéoprojecteur quelques tableaux sur la situation financière de la commune. La situation est bonne et maîtrisée.

DEMANDE DE L'ASSOCIATION DES JEUNES ET DU BOCAGE CYCLISTE MAYENNAIS

⇒ Demande de l'association des jeunes :

Le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 500 € afin d'aider à l'organisation de sa première grande manifestation qu'est la soirée dansante du 22 février 2025.

⇒ Demande du Bocage Cycliste Mayennais :

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 1 216 € pour la course cycliste du dimanche 08 juin 2025. S'ajouteront les repas offerts aux signaleurs et bénévoles du BCM ainsi que les bouquets de fleurs qui seront réglés directement par la commune à l'appui des factures.

INFORMATIONS DIVERSES

Populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025 (référence : recensement de 2022) :

Population municipale..... : 883

Population comptée à part... : 19

Population totale..... : 902

Population municipale..... : 906 (recensement 2016)

Population comptée à part... : 15

Population totale..... : 921

Réunion du 11 février 2025

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION MAY'NORMANDE DYNAMIC

Monsieur le Maire fait savoir que l'association May'Normande Dynamic composée de 40 jeunes mayennais passionnés par la race normande, organise le dimanche 1^{er} juin sur la commune de MONTAUDIN au lieu-dit « Le Mesnil Richard » chez Mickaël Triguel, la 11^{ème} édition de l'école des jeunes.

Cette journée a pour objectifs de se rassembler autour de la Race Normande, promouvoir l'élevage et développer l'instinct animalier, mettre en avant les partenaires présents et initier les jeunes à la préparation d'un concours présentateur. 500 personnes sont attendues pour le repas du midi.

Pour cet évènement, l'association sollicite la mise à disposition gratuite des chapiteaux ainsi qu'une subvention de 500 €.

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte de mettre à disposition à titre gracieux les chapiteaux et accepte de verser une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association May'Normande Dynamic.

DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLEGE DE LANDIVY POUR UN VOYAGE SCOLAIRE A MADRID

Monsieur le Maire fait savoir que la professeure d'histoire-géo du collège Louis Launay de Landivy organise un voyage scolaire à Madrid du 09 au 14 mars prochain avec 49 élèves dont 5 élèves de Montaudin. Elle sollicite une subvention afin de pouvoir offrir à ces élèves un repas espagnol le lundi midi à leur arrivée en Espagne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association « foyer socio-éducatif » du collège Louis Launay de Landivy.

CREATION DU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1^{ERE} CLASSE

Considérant le tableau des agents promouvables transmis par le Centre de Gestion de la Mayenne pour l'année 2025, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création du grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer le grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe (à temps complet), à compter du 15 juin 2025. Cette création de grade entraîne la suppression du grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (à temps complet) à la date du 15 juin 2025.

INFORMATIONS DIVERSES

Toitures des bâtiments communaux :

Monsieur le Maire informe que plusieurs toitures sont à refaire. Pour cette année, l'urgence porte sur la supérette et l'immeuble sis « 8, Place de la Mairie ». Une consultation près de 3 entreprises vient d'être lancée.

Suivront ensuite la rénovation de la toiture de la salle d'activités « Rue de la Rabine » ainsi que des toitures de la mairie et de l'église.

Hangar « Rue de la Rabine » :

Des travaux de nettoyage sont en cours par le service technique. Un maçon interviendra en appui du service technique pour des reprises de maçonnerie et le bardage.

Problème de déjections canines :

Monsieur le Maire fait savoir qu'il a procédé à l'acquisition de 3 « sanicrottes » (distributeur de sacs et poubelles pour les déjections canines). Un arrêté municipal vient d'être pris pour sensibiliser les propriétaires d'animaux et permettre de verbaliser les responsables d'insalubrité publique.

Réunion du 11 mars 2025

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 (COMMUNE, LOTISSEMENT DES LILAS, SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF)

Monsieur le Maire s'étant retiré de la séance, le Conseil Municipal approuve les Comptes Financiers Uniques 2024 (CFU) suivants :

❶ Compte financier unique 2024 de la commune :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	CFU 2024
011 - Charges à caractère général	443 564,57 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	408 596,21 €
014 - Atténuation de produits (attribut°compensat°, dégrèvt JA)	70 575,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	102 975,26 €
66 - Charges financières (intérêts des emprunts)	9 684,39 €
67 - Charges spécifiques	200,00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	515,00 €
042 - Amortissements des participations (SENOM, TEM...)	25 090,00 €
Total dépenses de fonctionnement	1 061 200,43 €

RECETTES	CFU 2024
70 - Produits des services	278 713,18 €
73 - Impôts et taxes (droits de mutation à titre onéreux)	25 517,88 €
731 -Fiscalité locale (impôts locaux, taxe sur les pylônes)	509 515,00 €
74 - Dotations et participations	313 411,52 €
75 - Autres produits de gestion courante	46 548,50 €
77 - Produits spécifiques	288,97 €
013 - Atténuation de charges	14 371,26 €
Total recettes de fonctionnement	1 188 366,31 €
Résultat de fonctionnement de l'année 2024	127 164,88 €
Excédent de fonctionnement reporté 2023	238 877,40 €
Résultat de clôture 2024 (excédent)	366 042,28 €



SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	CFU 2024
13 - Remboursement trop perçu à la Région	13 440,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	55 441,62 €
204 - Subventions d'équipement (SEKOM)	2 400,00 €
21 - Immobilisations corporelles (divers achats + divers travaux bâtiments, solde travaux salle des fêtes)	179 988,13 €
Total dépenses d'investissement	251 269,75 €
RECETTES	CFU 2024
165 - Dépôts et cautionnements	1 827,00 €
040 - Amortissements des participations (SEKOM, TEM...)	25 090,00 €
10222 - FCTVA	53 308,85 €
13 - Subventions d'investissement	11 532,89 €
Total recettes d'investissement	91 758,74 €
Résultat d'investissement de l'année 2024	-159 511,01 €
Excédent d'investissement reporté 2023	167 725,80 €
Résultat de clôture 2024 (excédent)	8 214,79 €

② Compte financier unique 2024 du lotissement des lilas :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	CFU 2024
042 - Variations des en-cours (stock initial)	60 452,87 €
Total dépenses de fonctionnement	60 452,87 €
RECETTES	CFU 2024
042 - Variations des en-cours (stock final)	60 452,87 €
Total recettes de fonctionnement	60 452,87 €
Résultat de clôture de fonctionnement 2024	0,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	CFU 2024
040 - Travaux (stock final)	60 452,87 €
Total dépenses d'investissement	60 452,87 €
RECETTES	CFU 2024
040 - Terrains aménagés (stock initial)	60 452,87 €
Total recettes d'investissement	60 452,87 €
Résultat de clôture d'investissement 2023	0,00 €

③ Compte financier unique 2024 du service d'assainissement collectif :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	CFU 2024
011 - Charges à caractère général	41 663,44 €
66 - Charges financières (intérêts des emprunts)	1 763,29 €
042 - Dotations aux amortissements des biens	13 626,00 €
Total dépenses de fonctionnement	57 052,73 €
RECETTES	CFU 2024
70 - Redevance d'assainissement	52 835,55 €
042 - Quote-part des subventions d'investissement	4 060,82 €
Total recettes de fonctionnement	56 896,37 €
Résultat de fonctionnement de l'année 2024	-156,36 €
Excédent de fonctionnement reporté 2023	32 646,65 €
Résultat de clôture 2024 (excédent)	32 490,29 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	CFU 2024
16 - Remboursement du capital des emprunts	6 897,72 €
20 - Immobilisations incorporelles (diverses études + MO)	43 991,91 €
21 - Immobilisations corporelles (travaux)	297,69 €
040 - Amortissement des subventions d'équipement	4 060,82 €
Total dépenses d'investissement	55 248,14 €
RECETTES	CFU 2024
040 - Dotations aux amortissements des biens	13 626,00 €
Total recettes d'investissement	13 626,00 €
Résultat d'investissement de l'année 2024	-41 622,14 €
Excédent d'investissement reporté 2023	51 838,80 €
Résultat de clôture 2024 (excédent)	10 216,66 €

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025 (COMMUNE, LOTISSEMENT DES LILAS, SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF)

Le Conseil Municipal décide de voter les propositions nouvelles des budgets primitifs suivants :

① Budget primitif 2025 de la commune :

Section de Fonctionnement



Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	449 050.00 €	Produits des services, du domaine...	274 000.00 €
Charges de personnel et frais assimilés	442 500.00 €	Impôts et taxes	20 000.00 €
Atténuations de produits	72 128.00 €	Fiscalité locale	511 766.83 €
Autres charges de gestion courante	103 110.00 €	Dotations et participations	314 000.00 €
Charges financières	9 000.00 €	Autres produits de gestion courante	53 000.00 €
Charges spécifiques	500.00 €	Produits spécifiques	0 €
Dotations aux provisions et dépréciations	0 €	Atténuations de charges	0 €
Dotations aux amortissements	25 250.00 €	Reprises sur amortissements	390.00 €
Virement à la section d'investissement	323 900.00 €	Excédent antérieur reporté	252 281.17 €
Total dépenses de fonctionnement	1 425 438.00 €	Total recettes de fonctionnement	1 425 438.00 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Emprunts et dettes assimilés	47 500.00 €	Subventions d'investissement	210 621.57 €
Dépôts et cautionnements	1 000.00 €	Dépôts et cautionnements	1 000.00 €
Subventions d'investissement	0 €	FCTVA	9 372.00 €
Subventions d'équipement	0 €	Produits des cessions d'immobilisations	20 000.00 €

Immobilisations incorporelles	0 €	Amortissements des immobilisations	25 250.00 €
Immobilisations corporelles	757 619.47 €	Emprunts et dettes assimilés	100 000.00 €
Immobilisations en cours	0 €	Virement de la section de fonctionnement	323 900.00 €
Autres immobilisations financières	6 000.00 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	113 761.11 €
Déficit antérieur reporté		Excédent antérieur reporté	8 214.79 €
Total dépenses d'investissement	812 119.47 €	Total recettes d'investissement	812 119.47 €

② Budget primitif 2025 du lotissement des lilas :

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	6 000.00 €	Produits des services	0 €
Autres charges de gestion courante	0 €	Dotations, subventions et participations	0 €
Variation en-cours de production biens	60 452.87 €	Variation en-cours de production biens	66 452.87 €
Total dépenses de fonctionnement	66 452.87 €	Total recettes de fonctionnement	66 452.87 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Emprunts et dettes assimilés	0 €	Emprunts et dettes assimilés	6 000.00 €
Stocks	66 452.87 €	Stocks	60 452.87 €
Total dépenses d'investissement	66 452.87 €	Total recettes d'investissement	66 452.87 €

③ Budget primitif 2025 du service assainissement collectif :

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	50 330.00 €	Redevances d'assainissement	69 500.00 €
Autres Charges de gestion courante	0	Subventions d'exploitation	0
Charges financières	1 605.00 €	Autres produits de gestion courante	0
Dotations aux amortissements	13 626.00 €	Atténuation de charges	0
Dépenses imprévues	0	Quote-part des subventions d'invnt	4 061.00 €
Virement à la section d'investissement	8 000.00 €	Excédent antérieur reporté	0
Total dépenses de fonctionnement	73 561.00 €	Total recettes de fonctionnement	73 561.00 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Immobilisations incorporelles	7 208.09 €	Dotations, fonds divers et réserves	32 490.29 €
Travaux	196 166.14 €	Emprunts et dettes assimilés	150 000.00 €
Emprunts et dettes assimilés	6 897.72 €	Virement de la section de fonct	8 000.00 €
Amortissement des subventions	4 061.00 €	Amortissement des immobilisations	13 626.00 €
Déficit d'investissement reporté	0	Excédent d'investissement reporté	10 216.66 €
Total dépenses d'investissement	214 332.95 €	Total recettes d'investissement	214 332.95 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2025

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition en 2025 comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties = 52,88 %
(taux global qui se décompose de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 33,02 % additionné à la part départementale de 19,86 %)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 60,67 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires = 22,12 %



DEMANDE DE SUBVENTION PRES DE LA CAF POUR LE CITY-STADE

Monsieur le Maire fait savoir que la CAF peut apporter une aide au financement du city-stade à hauteur de 20 % du montant HT de l'équipement plafonné à 10 000 €. Le Conseil Municipal accepte de solliciter la CAF pour une aide à l'investissement de 10 000 € et autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention près de cet organisme.

DECISION SUR UN BIEN SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal n'use pas de son droit de préemption urbain pour le bien situé « 15, rue de Normandie ».

Réunion du 15 avril 2025

VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES POUR L'ANNÉE 2025

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité les subventions pour l'année 2025 et fixent la liste des bénéficiaires ainsi qu'il suit :

Coopérative scolaire de l'école publique de Montaudin (OCCE)	1 200,00 €
EPSL (Écoles Publiques du Secteur Scolaire de Landivy)	768,00 €
Larchamp Montaudin Football Club	900,00 €
Bocage Cycliste Mayennais	700,00 €
Compagnie Théâtrale « Les Saltimbanques »	460,00 €
Association « Festival Arlequin & Cie »	150,00 €
Team Cycliste Montaudinois	500,00 €
Amicale des AFN de Montaudin	255,00 €
Association Tennis de Table Larchamp-Montaudin	400,00 €
GDON de Montaudin	350,00 €
Société de Chasse MONTAUDIN-ST ELLIER-ST BERTHEVIN LA TANNIERE	350,00 €
Association parents élèves de l'école publique « Auguste Lécuyer »	500,00 €
Association parents élèves RPI Ecoles Sacré Cœur et Ste Marguerite	500,00 €
Association des jeunes de Montaudin	1 000,00 €
Les Contes de la Taverne	200,00 €
Association EKLA (Association de Parents d'Enfants Inadaptés)	160,00 €
Association de pêche de la Futaie (AAPPMA LA FUTAIE)	200,00 €
Génération Mouvement – Le Club de l'Espoir	400,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de LARCHAMP	250,00 €
Association de la confrérie du St Esprit de ST BERTHEVIN LA TANNIERE	50,00 €
AS LARCHAMP VTT	200,00 €
UDAF de la Mayenne	180,00 €
Lycée Jean-Baptiste LE TAILLANDIER	50,00 €
Maison familiale rurale de FOUGERES	50,00 €
Maison familiale rurale LES HERBIERS	50,00 €
Association Sportive Gorronnaise (ASG)	100,00 €
Asso Familles rurales de Pontmain (section randonneurs du Bocage)	50,00 €
Association Française des Sclérosés en Plaque (AFSEP)	50,00 €
Association Départementale Paralysie Cérébrale (ADPC 53)	50,00 €
APF France Handicap – Délégation de la Mayenne	50,00 €
Prévention routière	50,00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	10 173,00 €



DECISION SUR LE PROJET DE MODERNISATION DE LA CUISINE CENTRALE ET DEMANDE DE SUBVENTION « CONTRAT REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE 2026 »

Monsieur le Maire fait savoir que la cuisine centrale de la commune, mise en service en 2002, commence à présenter des dysfonctionnements : certains équipements de cuisine sont vétustes et peu ergonomiques, le local réserve et les vestiaires ont besoin d'être rafraîchis, les bas de portes et les bas d'hubrisserie des portes doivent être remplacés, un rafraîchissement des peintures extérieures est également nécessaire. De plus, dans le cadre de l'acquisition de nouveaux matériels, il est recommandé de renforcer l'armoire électrique de la zone production. Le maintien en bon état de fonctionnement de cet équipement est donc indispensable.

Le coût des travaux s'élève à 97 716,99 € HT.

Monsieur le Maire informe également que le projet est éligible à l'aide du Contrat Régional Pays de la Loire 2026.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

☞ Accepte le projet de rénovation et de modernisation de la cuisine centrale municipale pour un montant HT de 97 716,99 € soit 117 260,38 € TTC.

☞ Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les devis correspondants.

☞ Approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES		
Objet	Montant HT			
Montant des travaux	97 716,99 €	Contrat Pays de la Loire 2026	68 401,89 €	70 %
		Autofinancement	29 315,10 €	30 %
TOTAL	97 716,99 €		97 716,99 €	100 %

☞ Sollicite le concours du Conseil Régional sur le programme « Contrat Pays de la Loire 2026 » pour un montant de 68 401,89 €.

TRAVAUX DE COUVERTURE SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX :

IMMEUBLE « 8, PLACE DE LA MAIRIE » - SUPERETTE « 10, PLACE DE L'EGLISE » ET HANGAR « RUE DE LA RABINE »

Monsieur le Maire fait savoir qu'il est nécessaire de procéder à des travaux de couverture sur 3 bâtiments communaux : la supérette, l'immeuble communal et le hangar communal.

Une consultation en procédure adaptée a été réalisée près de trois entreprises.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Mr le Maire, à l'unanimité :

- ☞ Accepte la réalisation des travaux de charpente sur les 3 bâtiments communaux précédemment cités.
- ☞ Décide de retenir les entreprises les moins-disantes, à savoir :
 - Pour la supérette : l'entreprise HENRY de Fougerolles-du-Plessis pour un montant de 26 060,31 € soit 31 272,37 € TTC.
 - Pour l'immeuble communal : l'entreprise BÉCHÉ de St-Denis-de-Gastines pour un montant de 18 644,74 € HT soit 20 509,21 € TTC.
 - Pour le hangar communal : l'entreprise BÉCHÉ de St-Denis-de-Gastines pour un montant de 13 638,10 € HT soit 16 365,72 € TTC.
- ☞ Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les devis correspondants.



AMENAGEMENT D'UN CITY-STADE : DEMANDE DE SUBVENTION PRES DE L'ANS (AGENCE NATIONALE DU SPORT)

Monsieur le Maire fait savoir qu'une demande de subvention près de l'ANS (Agence Nationale du Sport) va pouvoir être déposée prochainement. Il est donc proposé de valider le nouveau plan de financement prévisionnel ci-dessous en demandant une subvention au taux maximum près de l'Agence Nationale du Sport :

DEPENSES PREVISIONNELLES		FINANCEMENTS		
Objet	Montant HT	Financier	Montant	%
Création d'un city-stade	74 390,00 €	ANS (Agence Nationale du Sport)	37 483,50 €	39,47 %
Aménagement d'une plate-forme avec accès	20 577,00 €	Etat - DETR 2025	28 490,10 €	30 %
		CAF	10 000,00 €	10,53 %
		Fonds propres de la Commune	18 993,40 €	20 %
TOTAL	94 967,00 €	TOTAL	94 967,00 €	100%

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus.

DECISION SUR DES BIENS SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal n'utilise pas de son droit de préemption urbain pour les biens suivants : « 3, Place de la Mairie » et « 12, Rue de Bretagne ».

INFORMATIONS DIVERSES

Ecole publique de Montaudin :

Le vendredi 4 avril dernier, les enfants du cycle 3 (élèves de CE2, CM1 et CM2) ont présenté dans le cadre du « Projet du Parlement des enfants 2024-2025 », une proposition de loi sur « la lutte contre la pollution des océans ». Leur projet a été retenu au niveau de l'académie de Nantes.

Mr le Maire était présent à cette présentation avec Mr Favennec (Député), Mr Audy (Directeur Académique), Mme Le Meur (inspectrice de l'Education Nationale de Laval 3) et Mme Auffray (conseillère pédagogique).

Villages d'avenir :

Pour les projets de rénovation de l'école publique et de réhabilitation de la salle d'activités, Monsieur le Maire informe que la commune va bénéficier d'un accompagnement gratuit en ingénierie au titre du programme « Villages d'avenir ».

Défi course Parkinson-TransMayenne :

Le samedi 19 juillet prochain, trois amis réaliseront le défi de traverser la Mayenne (126 kms) en courant, en une journée (environ 15 h).

Ces trois coureurs passeront dans notre commune aux alentours de 17 h.

Jean-François qui est à l'initiative de ce projet, a souhaité ajouter à ce défi sportif une dimension solidaire. Une collecte de fonds sera organisée au profit de la recherche sur la maladie de Parkinson.

Un lien pour l'accès à cette cagnotte en ligne est disponible : www.alvarum.com/transmayenne

Ce projet peut être suivi sur les réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/transmayenne>

Réunion du 13 mai 2025

FIXATION DES TARIFS DES REPAS FOURNIS A L'EHPAD

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats financiers 2024 de la cuisine centrale, après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire, décide à l'unanimité, de fixer le prix de vente des repas fournis par la cuisine centrale municipale à l'EHPAD « Eugène Marie », de la façon suivante :

	Tarifs 2025 1 ^{er} janvier au 30 juin 2025	Nouveaux tarifs 1 ^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026
Petit-déjeuner	1,35 €	1,35 € (maintien)
Repas du midi	4,60 €	4,69 € (+ 2 %)
Repas du soir	3,47 €	3,54 € (+ 2 %)
Repas allégé	2,64 €	2,64 € (maintien)

**FIXATION DES TARIFS DES REPAS FOURNIS AUX ECOLES DE MONTAUDIN, PONTMAIN ET ST-BERTHEVIN-LA-TANNIERE
POUR LA PERIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025 AU 31 AOUT 2026**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats financiers 2024 de la cuisine centrale, après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire, décide à l'unanimité, de fixer le prix de vente des repas de la façon suivante :

🔗 **Repas fournis aux écoles de Montaudin :**

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Repas servis aux élèves des écoles primaires, stagiaires et AVS	4,12 €	4,16 € (+ 1 %)
Repas adultes	7,25 €	7,25 €

🔗 **Repas fournis aux écoles des communes extérieures :**

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Repas enfants	4,34 €	5,60 €
Repas adultes	6,50 €	6,50 €
Frais de transport journaliers des repas vers la commune de Pontmain	37,24 €	37,24 €



VENTE DE LA PARCELLE N° 7 DU LOTISSEMENT DES LILAS

Le Conseil Municipal accepte de vendre à Mr L. Alexandre, le lot n° 7 du lotissement des lilas, d'une contenance de 625 M2 au prix de 15,84 € HT le M2, soit un total de 9 900 € HT et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte relatif à la vente de cette parcelle. L'acte notarié sera passé devant Maître Nicolas LEPAGE, notaire à LOUVIGNÉ DU DÉSERT (35420).

**CONTRACTION D'UN EMPRUNT SUR LE BUDGET COMMUNAL ET D'UN EMPRUNT SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT :
CHOIX DE L'ORGANISME BANCAIRE**

Monsieur le Maire rappelle :

- que pour les besoins de financement des travaux du réseau d'eaux pluviales « Rue du Parc », il est nécessaire de recourir à un emprunt d'un montant de 100 000 € (budget commune)
 - que pour les besoins de financement des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement, il est nécessaire de recourir à un emprunt d'un montant de 100 000 € (budget du service assainissement)
- 4 banques ont été contactées. Le Conseil Municipal retient l'offre de la Banque des Territoires pour deux emprunts d'une durée de 25 ans, au taux variable de 2,80 % indexé sur le livret A.

DEMANDE DE SUBVENTION FORMULÉE PAR LA CUMA

Monsieur le Maire fait savoir que la CUMA de MONTAUDIN sollicite la commune pour aider au financement d'un repas dansant qu'elle organise à l'occasion de son 45^{ème} anniversaire, le samedi 21 juin 2025 à la salle des fêtes. Le Conseil Municipal, considérant que cette structure joue un rôle important sur la commune, après en avoir délibéré, décide, à la majorité, de lui verser une subvention exceptionnelle de 500 €.

EAU POTABLE : ELLE SERA GÉRÉE PAR LE SENOM

A compter du 1^{er} septembre 2025, le SENOM (Syndicat d'Eau du Nord-Ouest Mayennais) remplacera la Société SAUR et deviendra l'unique interlocuteur, **que ce soit en cas de problèmes techniques ou pour des questions relatives à la facturation de l'eau.**

Tous les abonnés ont reçu un courrier les informant et les invitant à remplir un formulaire de renseignements à retourner dès que possible.

Pour contacter le service clientèle du SENOM : 02 43 05 37 90 ou eau@senom.fr

Accueil au bureau du SENOM « 6bis, Place de la Mairie » à GORRON :

Du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf le vendredi fermé à 16 h 30).

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

La commune de Montaudin a engagé un important programme de travaux d'assainissement sur différents secteurs de son territoire, identifiés prioritaires au Schéma Directeur d'assainissement dont les conclusions ont été rendues en juin 2023.

Ainsi il était prévu des travaux :

- Le long du ruisseau du Montaudin dans le quartier du Moulin Péan
- Rue du Parc
- Rue de la Rabine

De septembre 2024 à mars 2025, les travaux se sont déroulés au niveau du cours d'eau le Montaudin et la « Cité du Moulin Péan ».

De Mars à Mai 2025, les travaux d'assainissement se sont déroulés « Rue du Parc ». Les travaux consistaient à renouveler le réseau d'assainissement (eaux usées) existant en amiante ciment par la mise en œuvre d'un collecteur neuf en Polypro \varnothing 200 mm avec le renouvellement de l'ensemble des branchements eaux usées des particuliers.

D'autre part, la Rue du Parc est soumise fortement à de récurrents désordres hydrauliques lors d'évènements pluvieux importants, il a donc été décidé de collecter les eaux pluviales de ruissellement vers un collecteur neuf ayant pour exutoire le Montaudin situé Rue de Paradis.

Le dimensionnement des canalisations est donc le suivant :

- Un collecteur de \varnothing 400 mm sur la partie amont de la Rue du Parc (200 ml)
- Un collecteur de \varnothing 500 mm sur la partie aval de la Rue du Parc (après le raccordement du trop-plein de l'écoulement naturel canalisé)

Une grille a été posée en amont de la Rue du Parc pour collecter les eaux de ruissellement issues du chemin rural et d'une partie de la parcelle agricole amont.

Les travaux se sont déroulés en tranchée commune le long de la Rue de Paradis et du Parc.



Rue du parc – pose d'une conduite en PVC



Pose d'une grille pour les eaux pluviales

L'ensemble des travaux d'assainissement validés par la commune de Montaudin s'élève à :

⇒ 623 137 € pour l'assainissement subventionnés à hauteur de 80 % (subventions obtenues près du Département de la Mayenne et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie). Le reste à charge pour le budget assainissement s'élève à 186 941 €.

⇒ 97 749 € pour les travaux d'eaux pluviales – Rue du Parc (travaux pris en charge à 100 % sur le budget de la commune).

*Article rédigé par Valérie BOITTIN,
Responsable administrative au SENOM
Chargée suivi travaux*

INFOS PRATIQUES



PROCHAINS PASSAGES DE LA BALAYEUSE A PARTIR DE 9 H

Balayage complet (bourg et lotissements) :
20 août et 25 novembre

Balayage partiel (bourg) :
24 septembre et 22 octobre

Objets trouvés déposés au secrétariat de la mairie



Ce petit doudou a été retrouvé sur le parking « Place de la Mairie » et attend sagement son ou sa propriétaire.



1 trousseau de clés retrouvé devant les toilettes publiques



S'inscrire sur les listes électorales

Même si l'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir voter, elle relève **d'une démarche volontaire** de l'électeur qui doit déposer lui-même sa demande d'inscription. **L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique.**

Vous serez inscrit(e) d'office si seulement **vous venez d'atteindre l'âge de 18 ans** (âge prévu par la loi pour être électeur) et à condition d'avoir effectué votre recensement citoyen lors de votre seizième anniversaire.

Lors de votre emménagement dans une commune, ne tardez pas à demander votre inscription sur les listes électorales, soit :

↳ Par Internet :

Via la télé-procédure de demande d'inscription en ligne sur le site www.service-public.fr.

↳ Ou au secrétariat de la mairie :

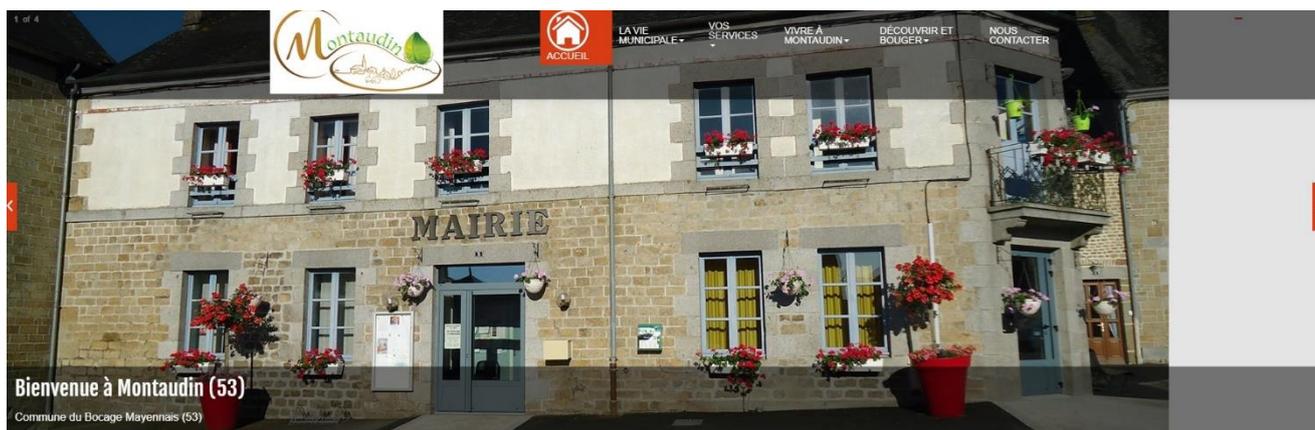
En vous munissant d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Pour consulter le site internet de la commune : vous pouvez taper dans la barre de recherche google :
montaudin ou bien <https://www.montaudin53.fr>.

La page de présentation est la suivante :



Les chiens sont de « sympathiques » animaux de compagnie permettant souvent aux personnes qui les possèdent de « mieux vivre ».

Dans le bourg, lors des promenades, par exemple, il n'est pas toujours évident de contrôler les lieux de leurs besoins.

Les lieux publics appartiennent à tous les habitants, il est important de les laisser propres.

Deux distributeurs de sacs ont déjà été installés dans le bourg : un au plan d'eau et l'autre dans la petite ruelle reliant la rue de Normandie à la salle des fêtes. Un troisième sera prochainement installé « Rue du Paradis » près du lavoir.





FOIRE D'AUTOMNE 2025

Les 30 et 31 août prochain, la commune de DÉSERTINES accueillera la 34^{ème} foire d'automne de notre bassin de vie.

Le samedi toute la journée le traditionnel comice présentera bovins et équins et l'après-midi le comité des fêtes de DÉSERTINES animera un intervillage.

Un cross sera également organisé en partenariat avec le CANOM de GORRON.

Au programme du dimanche :

- Randonnée pédestre
- Concours de labours
- Marché du terroir
- Après-midi musicale avec un défilé brésilien animé par Samba Ni Ô et de la variété rock avec Dinamik Orchestre

Pendant ces deux jours, l'accès au terrain est gratuit.

Le samedi vous pourrez déjeuner sur place sans réservation et le dimanche vous pourrez réserver vos repas près des membres communaux du comice.

Cette foire est un moment d'échanges et de convivialité, nous vous attendons nombreux !

Le Comice,
Les Jeunes Agriculteurs,
Le Comité des Fêtes de DÉSERTINES

Futurs ou jeunes retraités

BIENVENUE À LA RETRAITE

Profitez d'ateliers **collectifs gratuits** :
6 séances pour vivre
une retraite **sereine** et **active** !

Lieu : Salle Polyvalente Hercé
53120 Hercé

1^{re} Séance : le mardi 16 septembre

Horaires : de 17h30 à 19h30

Sur inscription :
France-services@landivy.fr
0243054740

Carsat Retraite & Santé au travail
Pays de la Loire



www.bocage-mayennais.fr
Découvrez notre nouveau site internet



France services



POUR BIEN VIEILLIR



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

N OSILVER

L'ADSL prend sa retraite, la **fibre** prend la relève

Fermeture du réseau télécom historique plus de téléphone ni d'internet



PASSEZ À LA FIBRE



Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, le réseau DSL et téléphonique historique basé sur le réseau cuivre va définitivement fermer.

LucADSL a tout prévu !

Il est temps de vous présenter la relève : voici **Delfibre**.

La fibre optique est plus **rapide**, plus **adaptée aux besoins et usages** des français et surtout **elle est déjà là !**

TOUS CONCERNÉS

Dans votre commune, le processus de fermeture est engagé. Les opérateurs vont cesser de délivrer leurs services téléphoniques et internet sur le réseau cuivre **en 2028**.

Si vous disposez d'un abonnement à la téléphonie fixe (prise en T) ou à Internet (ADSL/VDSL), nous vous invitons à anticiper

au plus tôt la migration de votre abonnement vers un abonnement fibre optique.

Rapprochez-vous de l'opérateur de votre choix pour souscrire à un abonnement fibre optique et ainsi conserver votre numéro de téléphone actuel.

Pourquoi passer dès maintenant à la fibre optique ?



La fibre est une **technologie plus écologique**.



Les **délais de raccordement** observés sont d'environ 3 semaines. Anticipez pour ne pas être coupé.



Actuellement, les **frais de raccordements** sont généralement **offerts** par les opérateurs.



Enfin, vous pourrez bénéficier dès maintenant de tous les avantages de la fibre optique : **vitesse, qualité, stabilité !**



Pour en savoir plus
sur la fermeture du réseau cuivre :
treshautdebit.gouv.fr



PERMANENCES A LA MAIRIE DE MONTAUDIN

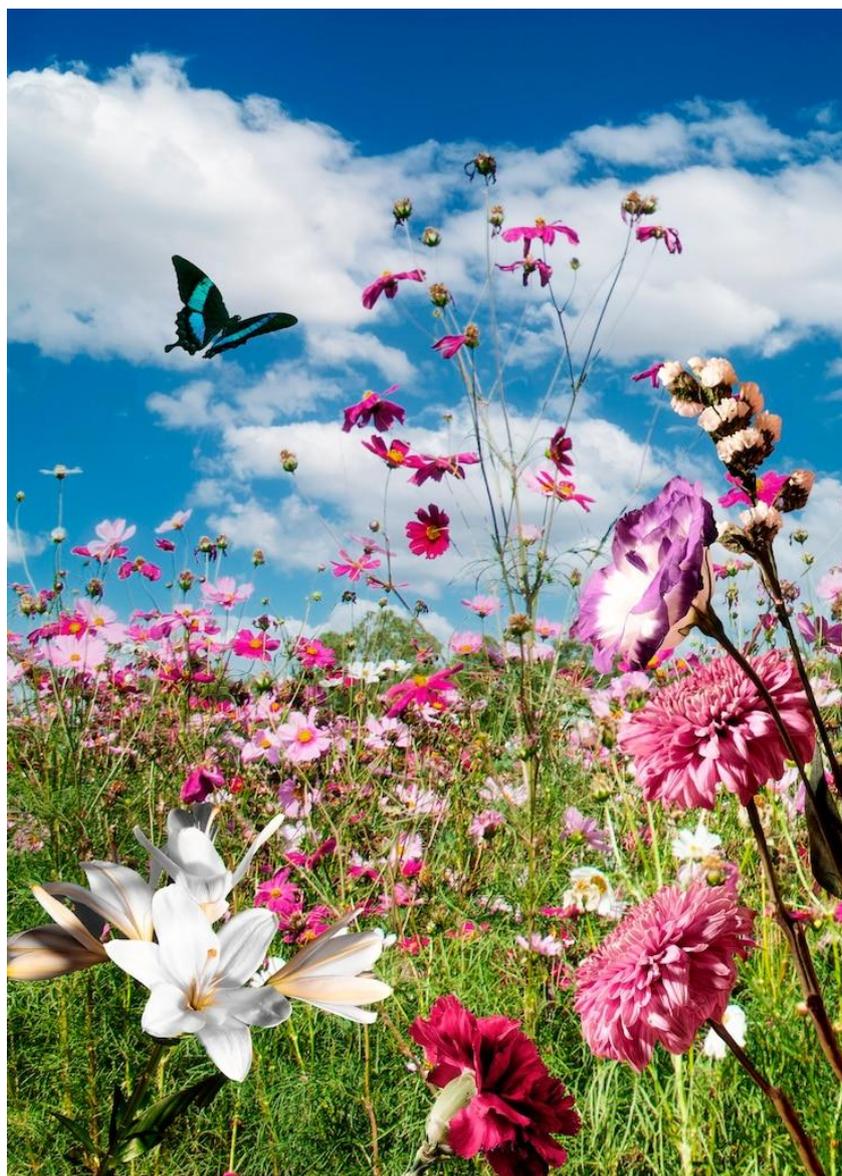
ASSISTANTE SOCIALE	Rencontres en Mairie de MONTAUDIN sur rendez-vous. Appeler le 02 43 08 06 03 (Antenne Solidarité de GORRON)
---------------------------	--

PERMANENCES DANS LES COMMUNES ENVIRONNANTES

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE	ERNÉE « Pôle d'activités La Querminais » - Tous les mardis sur rendez-vous ✓ de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h Prendre rendez-vous au : 02 43 39 43 39
MDA (Maison Départementale de l'Autonomie)	Sur rendez-vous au 02 43 67 75 77 ou mda.accueil@lamayenne.fr : ⇒ ERNÉE – Antenne solidarité « 1, Avenue du Général de Gaulle » ⇒ GORRON – Antenne solidarité « 3, Rue de la Cour des Forges » ⇒ MAYENNE – Pôle santé – sans rendez-vous les mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
HABITAT ET DEVELOPPEMENT 53	Pour tous renseignements - appeler au 02 43 91 19 91
FINANCES PUBLIQUES	Mairie de GORRON : 1^{er} et 4^{ème} mardi de chaque mois De 9h à 12h – Prendre rendez-vous au 02 43 30 10 58 Mairie de LANDIVY : 2^{ème} jeudi de chaque mois De 9h30 à 12h – Prendre rendez-vous au 02 43 05 42 05 Mairie d'AMBRIERES LES VALLÉES : 3^{ème} vendredi de chaque mois De 9h à 12h – Prendre rendez-vous au 02 43 08 01 79
Médiateur – conciliateur de justice Mme DE SILANS Isabelle	2 ^{ème} mardi après-midi de chaque mois sur rendez-vous Prendre rendez-vous auprès de France Services de Landivy au 02 43 05 47 40

HORAIRES DES DIFFÉRENTS SERVICES

	Jours	Horaires	Téléphone - mail	Infos
<u>Déchetterie</u> de ST MARS SUR LA FUTAIE	Lundi Mardi Jeudi Samedi	10 h – 12 h 14 h – 18 h 14 h – 18 h 10 h – 12 h / 14 h – 18 h	Tél : 02 43 08 15 69	Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30
<u>Garderie</u> « 12, Rue de la Rabine »	Lundi - mardi - jeudi et vendredi	7 h 00 – 8 h 40 16 h 30 – 18 h 30	Tél : 02 43 05 65 36 centredeloisirs.montaudin@orange.fr	
<u>Médiathèque</u> « Place de l'église »	Mardi Mercredi Vendredi Samedi	15 h 30 – 17 h 30 14 h – 18 h 30 16 h – 18 h 10 h – 12 h 30	Tél : 02 43 05 32 93 mediatheque.montaudin@bocage-mayennais.fr	
<u>Mairie</u> de MONTAUDIN	Mardi mercredi jeudi Vendredi Samedi	9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h 9 h – 12 h	Tél : 02 43 05 31 47 accueil@montaudin53.fr	Fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi
<u>La Poste</u> de MONTAUDIN	Lundi au vendredi Samedi	10 h – 12 h 30 11 h – 13 h	 LA POSTE	



Bonnes Vacances

Bulletin élaboré par la mairie et la commission communication

Tél: 02 43 05 31 47 mail: accueil@montaudin53.fr

Heures d'ouverture de la Mairie :

du mardi au samedi midi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h

(fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi)